# Oser ensemble montréal-Nord

## Planification stratégique 2016-2025

Montréal-Nord

Montréal

rue de dijon

# TABLE DES MATIÈRES


Oser ensemble Montréal-Nord ..... 4
Mission ..... 6
Vision ..... 7
Valeurs ..... 8
Contexte et démarche de consultation ..... 10
Les faits saillants du bilan du plan stratégique 2010-2015 ..... 12

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2025

Des services aux citoyens adaptés à leurs besoins ..... 16
Orientation 1. Une communauté engagée envers ses jeunes ..... 18
Orientation 2. Un logement de qualité pour le plus grand nombre ..... 20
Orientation 3. Une sécurité alimentaire améliorée ..... 22
Orientation 4. L'accès à un mode de vie physiquement actif ..... 24
Orientation 5. Une offre culturelle riche et diversifiée ..... 26
Orientation 6. Vivre ensemble en harmonie ..... 28

Un milieu de vie de qualité ..... 30
Orientation 7. Parcours Gouin : une rive davantage accessible ..... 32
Orientation 8. Des parcs et espaces publics mieux aménagés ..... 34
Orientation 9. Des pratiques environnementales bonifiées ..... 36
Orientation 10. Des déplacements agréables et sécuritaires ..... 38

Un arrondissement en croissance ..... 40
Orientation 11. Un développement économique soutenu ..... 42
Orientation 12. Des projets majeurs ..... 44
Orientation 13. Une organisation transparente et performante ..... 46

Enjeux et défis ..... 48
Annexes ..... 51

# OSER ENSEMBLE MONTRÉAL-NORD

Montréal-Nord est un arrondissement formidable et inspirant.

Pour la beauté de certains de ses lieux, bien sûr, mais surtout pour la force et la résilience de ses gens, pour la fougue de ses bâtisseurs – communautaires, institutionnels et privés – et pour la volonté collective de trouver un vivre-ensemble harmonieux.

Des pas restent à franchir avant que tous puissent pleinement s'y épanouir. Pour avoir en 2025 un Montréal-Nord accompli et diversifié, il fallait donc tracer la route, faire des choix et structurer les actions. C'est ce que nous avons fait.

Ensemble, avec la population et les partenaires du milieu, nous avons construit un plan pour y arriver. Au fil des consultations citoyennes, des rencontres, des discussions, avec un peu d'imagination et beaucoup de rêve, nous avons tracé le chemin à suivre. Ce chemin, c'est ce document entre vos mains.

Choisi avec rigueur, chaque objectif répond à un besoin réel et sera atteint selon un échéancier bien déterminé. Nous proposons des actions et des solutions novatrices qui, grâce au concours de nos partenaires et de nos citoyens, seront réalisables.

Certains principes directeurs nous ont guidés, dont une nouvelle vision sociale et une façon inédite d'entrevoir le développement de notre territoire. Par exemple, la consultation de nos citoyens sur les grands projets de développement nous apparaît fondamentale. De même, nous voulons revoir notre approche pour l'aménagement du territoire, et nous assurer qu'elle se fasse de manière intégrée et durable.

Ensemble, nous allons poser des gestes nouveaux, utiles, cohérents et coordonnés. Parce que c'est cela qui nous caractérise, cette capacité d'unir nos forces quand il est question du bien commun et du mieux-être de la collectivité. Ensemble, nous placerons le citoyen au cœur de notre action.

Enfin, nous voulons souligner la contribution indispensable des employés qui ont participé à l'élaboration de ce plan, une équipe dévouée envers les citoyens de Montréal-Nord et engagée à travailler avec les organismes du milieu.

Ce plan est celui de toute une communauté, composante unique d'une métropole qui soutient son développement.

Nous sommes de Montréal et nous sommes de Montréal-Nord.

Osons ensemble un nouveau Montréal-Nord !

De gauche à droite :
Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal
Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement
Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord
Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement
Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal

De gauche à droite :
Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs
Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

# MISSION

Guidé par ses valeurs organisationnelles, l'arrondissement de Montréal-Nord a pour mission première d'offrir des services accessibles, de grande qualité, à un juste coût, et ce, afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et leur milieu. Cette mission, Montréal-Nord entend la réaliser avec un personnel engagé, en impliquant les citoyens, les organismes communautaires, les institutions et les gens d'affaires dans le choix des orientations qui les concernent.

Pour Montréal-Nord, cette mission se concrétise :

- par l'entretien de la voie publique (nettoyage, déneigement, etc.) et un aménagement des rues, des parcs et des espaces publics de qualité et offrant un cadre de vie sain et sécuritaire;
- par une gestion responsable des matières résiduelles (déchets, recyclage, compostage, encombrants, etc.);
- par une offre culturelle riche et diversifiée;
- par une offre de loisirs sportifs et socioculturels accessible;
- en favorisant le transport collectif et actif (le train, l'autobus, le vélo, la marche);
- en soutenant le développement de l'offre de logements sociaux, communautaires et abordables, tout en contribuant à l'amélioration de l'habitat;
- par la promotion et le développement économique local durable;
- en soutenant les organismes communautaires et les institutions et en collaborant avec eux;
- par une bonne communication avec les citoyens et par une gestion transparente et performante.

Le présent exercice de planification stratégique a notamment permis de cerner les éléments essentiels à la réalisation de la mission et de la vision d'avenir que Montréal-Nord souhaite se donner.

# VISION

Oser ensemble Montréal-Nord propose une vision audacieuse de Montréal-Nord où citoyens de tous âges et de toutes origines, organismes et institutions du milieu, gens d'affaires, élus et personnel de l'arrondissement osent penser et agir ensemble autrement afin de faire de Montréal-Nord un arrondissement où il fait bon résider, travailler, se divertir, se développer et vivre pleinement en harmonie.

- *Oser ensemble Montréal-Nord* place le citoyen au centre de ses préoccupations et de ses actions.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* mobilise son personnel et tous les acteurs du milieu pour penser en dehors des cadres établis afin d'avoir un impact majeur et bénéfique sur les conditions de vie des citoyens de Montréal-Nord.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* choisit d'investir en priorité pour les jeunes qui représentent l'avenir de Montréal-Nord.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* témoigne d'un milieu de vie inclusif, sécuritaire, animé, de grande qualité, alliant culture et patrimoine.
- Oser ensemble Montréal-Nord réinvente et offre de beaux espaces publics, plus verts et plus attrayants.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* favorise le vivre-ensemble de tous les citoyens et contribue au développement de la fierté d'habiter Montréal-Nord.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* mise sur la valorisation des différentes cultures qui caractérisent la population.
- *Oser ensemble Montréal-Nord*, tout en recherchant le bien commun, s'ajuste aux besoins de sa population et conséquemment adapte son offre de services.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* adopte les principes du développement durable dans toutes ses actions.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* assume un leadership sur le plan du développement économique, social, culturel et environnemental.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* utilise les nouvelles approches et technologies pour rejoindre sa population et diffuser son offre de services.
- *Oser ensemble Montréal-Nord* transformera notre perception de Montréal-Nord.

# VALEURS

Les valeurs organisationnelles sont les fondements sur lesquels les personnes s'appuient pour guider leurs façons d'être et d'agir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une organisation. Elles viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de la mission de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Montréal-Nord fait siennes les valeurs de la Ville de Montréal que sont l'intégrité, la loyauté et le respect. Compte tenu de ses particularités économiques, démographiques, géographiques et sociales, l'arrondissement de Montréal-Nord entend également préconiser, dans l'accomplissement de sa mission, les valeurs spécifiques suivantes :

## L'ouverture à la diversité

Agir avec considération et faire preuve d'ouverture devant la diversité pour faire de Montréal-Nord, un arrondissement solidaire et inclusif.

Nous traitons tous les citoyens avec respect et nous leur assurons des services accessibles, courtois, diligents et équitables dans une vision du vivre-ensemble.

## L'excellence

Donner la priorité à la qualité du service rendu au citoyen afin que son expérience soit positive et complète.

Nous privilégions une attitude d'écoute et d'ouverture ainsi que des démarches d'accompagnement. Nous associons les citoyens à la définition des services qui leur sont offerts ainsi qu'à leur évaluation.

## La participation citoyenne

Déployer des efforts pour trouver des manières de faire participer les citoyens, les rejoindre et les mobiliser.

Le point de vue des citoyens, des organismes, des institutions et du milieu des affaires est essentiel tant dans la définition des problèmes que dans la recherche des solutions pour bâtir le Montréal-Nord de demain. Ainsi, l'arrondissement s'associe aux organismes communautaires, aux institutions et aux gens d'affaires pour cocréer et réaliser des projets et des activités.

## L'équité

Offrir aux citoyens des équipements, des projets et des activités à la hauteur de leurs ambitions.

L'arrondissement veut créer des conditions favorables afin que tous puissent bénéficier des meilleures chances de réaliser leur plein potentiel.

# MONTRÉAL-NORD EN BREF...

- Près de 90 000 citoyens
- 182 km de rue et 367 km de trottoir, 11,8 km de pistes cyclables
- 29 parcs et 8 terrains de soccer
- 6 piscines, 12 pataugeoires et 3 jeux d'eau
- 3 arénas, 8 patinoires extérieures
- 16 clubs sportifs
- 4 bibliothèques
- Plus de 600 000 prêts en bibliothèques, accès à 250 000 documents sur place et 1 460 activités en bibliothèques (2015)
- 2 lieux de diffusion culturelle
- 428 000 $m^2$ de surface gazonnée
- 1 centre des loisirs
- 3 centres d'activités communautaires et une centaine d'organismes communautaires reconnus et soutenus
- 465 permis émis (2015)
- Plus de 35 000 citoyens au comptoir Bureau Accès Montréal annuellement

# CONTEXTE ET DÉMARCHE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Montréal-Nord s'est doté en 2010 d'un plan stratégique sur un horizon de 10 ans, soit de 2010 à 2020. À mi-parcours, en 2015, il a procédé à un bilan de ses interventions depuis l'adoption du plan. S'appuyant sur le bilan de mi-parcours de la Planification stratégique 2010-2015-2020, l'étape de planification pour la période 2016-2025 s'en est suivie.

La démarche a été animée par l'agence Convercité, mandatée pour :

- former un groupe de travail avec les représentants de l'arrondissement afin d'encadrer la démarche;
- faire le bilan de la planification 2010-2015;
- élaborer la stratégie de participation publique et animer les activités de consultation en regard d'une nouvelle planification pour la période 2016-2025;
- analyser et synthétiser les résultats des activités de consultation;
- rédiger le nouveau plan stratégique 2016-2025 en collaboration avec l'arrondissement.

Pour réactualiser son plan stratégique, Montréal-Nord a choisi d'adopter une nouvelle approche, positionnant le citoyen au centre de ses préoccupations. Que veulent les citoyens de Montréal-Nord et comment mieux répondre à leurs besoins en tenant compte des capacités et limites de l'arrondissement ?

C'est à partir de ce questionnement que s'est élaborée la nouvelle planification stratégique de Montréal-Nord.

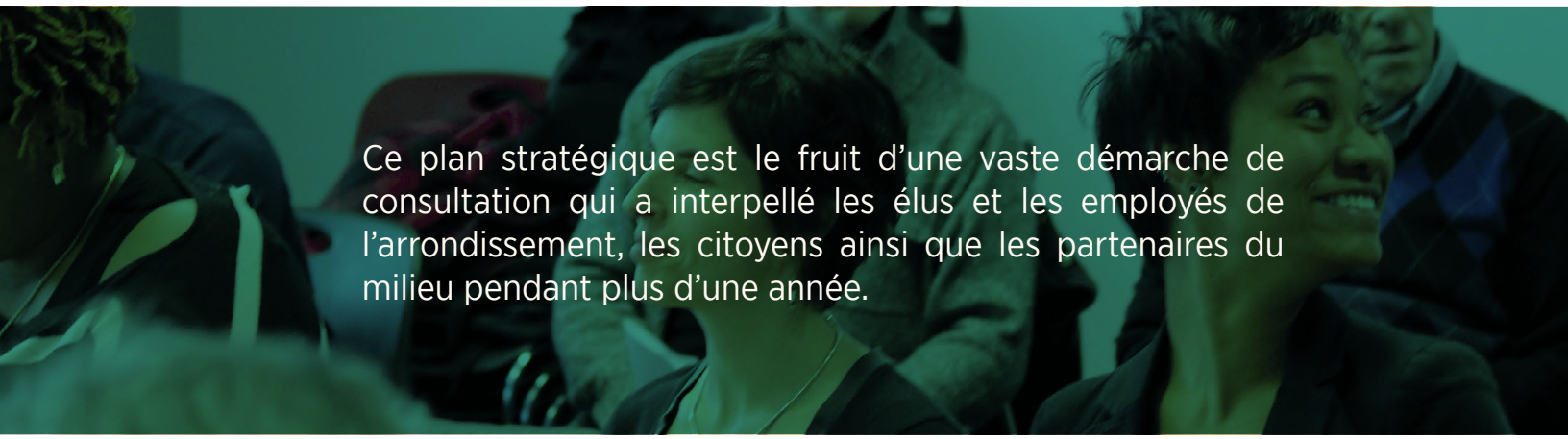

Ce plan stratégique est le fruit d'une vaste démarche de consultation qui a interpellé les élus et les employés de l'arrondissement, les citoyens ainsi que les partenaires du milieu pendant plus d'une année.

## BILAN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015

| | |
|---|---|
| Juillet et août 2015 | Démarrage du bilan de la planification stratégique 2010-2015 |
| Septembre à novembre 2015 | Validation du bilan de la planification stratégique |
| Février 2016 | Diffusion du bilan 2010-2015 |

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2025

| | |
|---|---|
| Octobre 2015 | Début du travail sur la nouvelle planification stratégique :<br>séances de « brainstorming » sur les grandes orientations, objectifs et actions |
| Novembre 2015 | Validation des orientations préliminaires |
| Décembre 2015 | Réalisation de l'ébauche de la nouvelle planification stratégique |
| Janvier 2016 | Lancement de la démarche publique de consultation sur la nouvelle planification stratégique |
| Février 2016 | Consultations<br>10 février : partenaires du milieu<br>17, 22 et 24 février : citoyens dans les trois secteurs de l'arrondissement |
| Mars à septembre 2016 | Rencontres de travail : employés de l'arrondissement, organismes, partenaires et élus |
| Septembre et octobre 2016 | Réécriture de la planification stratégique<br>Validation de la planification stratégique avec les élus et la direction de l'arrondissement |
| Novembre 2016 | Diffusion de la planification stratégique 2016-2025 |

# LES FAITS SAILLANTS DU BILAN DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

Les actions de ce bilan ont été réalisées avec le concours de la Ville de Montréal et de nombreux partenaires, organismes communautaires, institutions, gens d'affaires et bénévoles.

Nous tenons à les en remercier.

| | |
|---|---|
| **CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES** | Plus de **1 000 activités** de médiation culturelle<br>**23 000 participants**<br>Travaux de rénovation et mise aux normes des bibliothèques Yves-Ryan et Henri-Bourassa<br>Mesures pour accélérer et simplifier le traitement des requêtes dans les bibliothèques<br>Création du concept des soirées jeux vidéo à la bibliothèque Yves-Ryan |
| **SPORTS ET LOISIRS** | Cure de rajeunissement de **8 parcs**<br>Aménagement d'un nouveau parc<br>Parcours d'exercice « Benchfit »<br>Remplacement des terrains de tennis près de l'école Calixa-Lavallée<br>Nouvelles surfaces de terrains synthétiques de soccer dans **2 parcs** |
| **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITATION** | Réaménagement du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX<br>Mise en service de **2 nouvelles gares de train** par l'AMT<br>Premier marché public<br>Circuit guidé de **20 maisons patrimoniales**<br>**500 nouveaux logements sociaux** en 5 ans |
| **TRANSPORT ET SÉCURITÉ** | Révision du réseau et de la signalisation des corridors scolaires<br>Amélioration de la visibilité des traverses piétonnes<br>Implantation du projet « Mon école à pied et à vélo » pour 8 écoles de l'Est<br>Limitation de vitesse à **40 km/h** imposée dans les rues résidentielles, et **30 km/h** aux abords des parcs, écoles et aires de jeux<br>Aménagement de saillies sur **17 intersections** |
| **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** | Création d'un poste de commissaire au développement économique<br>Mise en place du **Bureau de projets**<br>Travaux de réaménagement du domaine public de la rue de Charleroi |
| **ENVIRONNEMENT** | **10 000 bacs portatifs et 11 000 bacs roulants** de recyclage distribués<br>Lancement du projet du Corridor vert des **5 écoles**<br>1ère année du Plan canopée : **829 arbres et 42 000 végétaux** plantés<br>Une centaine de parcelles de terre pour le jardinage mises à la disposition des citoyens |
| **CENTENAIRE DE MONTRÉAL-NORD** | Une cinquantaine d'activités<br>**La Vélocité des lieux** - œuvre d'art public<br>**Plus de 100 000 participants** |

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2025

## 3 AXES D'INTERVENTION

Des services aux citoyens adaptés à leurs besoins
6 orientations

Un milieu de vie de qualité
4 orientations

Un arrondissement en croissance
3 orientations

# DES SERVICES AUX CITOYENS ADAPTÉS À LEURS BESOINS

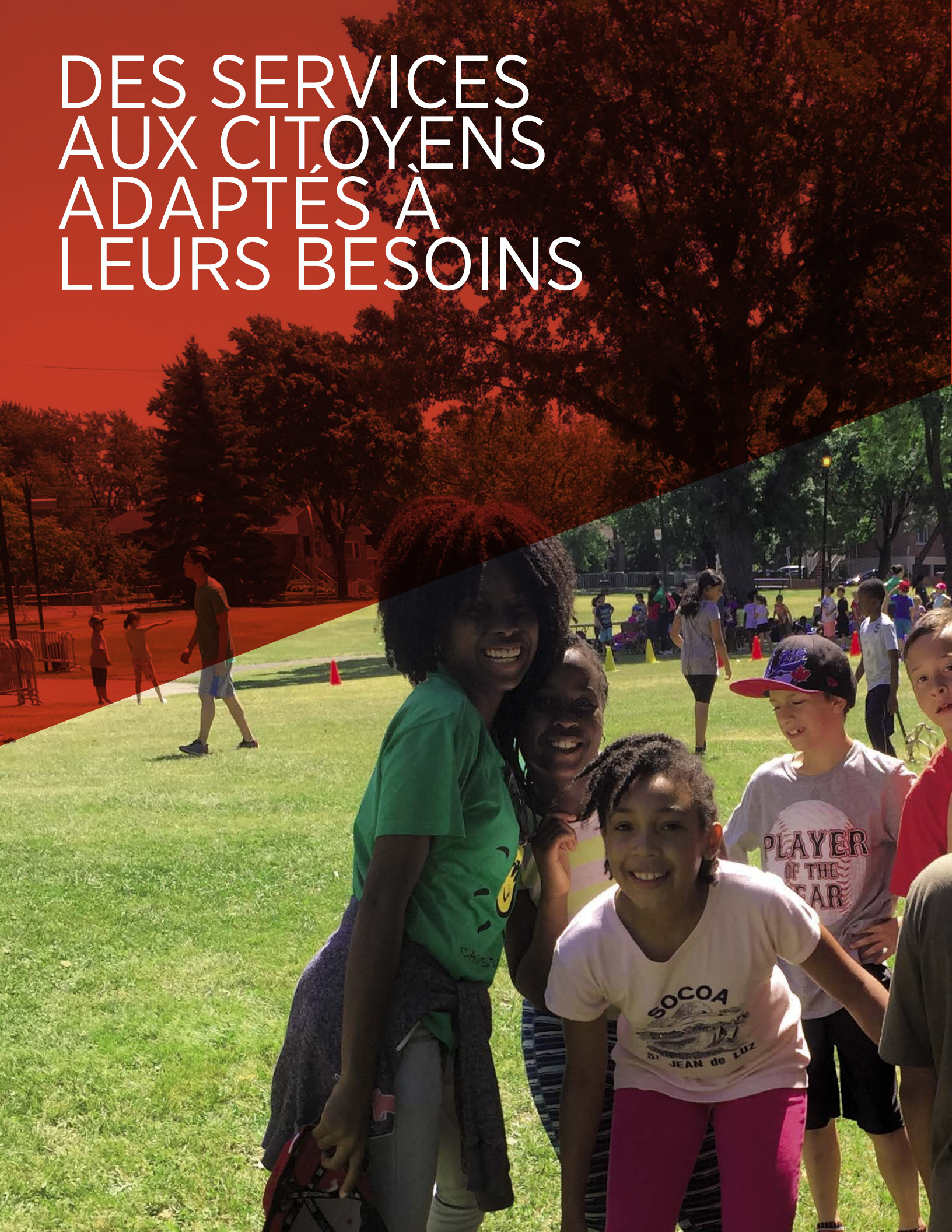

# LES ORIENTATIONS

1 Une communauté engagée envers ses jeunes

2 Un logement de qualité pour le plus grand nombre

3 Une sécurité alimentaire améliorée

4 L'accès à un mode de vie physiquement actif

5 Une offre culturelle riche et diversifiée

6 Vivre ensemble en harmonie

# 1 UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE ENVERS SES JEUNES

L'arrondissement compte un peu plus de 30 000 jeunes de 29 ans et moins sur une population de 84 000 habitants, et les enfants de 0 à 14 ans constituent 18,2 % de la population, comparativement à 15 % pour l'ensemble de la ville.

Les statistiques concernant ces jeunes sont préoccupantes.

- 43,5 % des jeunes de 0 à 14 ans vivent dans une famille à faible revenu, en comparaison à 28,3 % à Montréal[1].
- Malgré les progrès réalisés, le taux de décrochage scolaire demeure préoccupant avec 35 % à l'école secondaire Calixa-Lavallée et 23 % à l'école secondaire Henri-Bourassa[2].
- 34 % de la population de 15 ans et plus n'a pas de diplôme par rapport à 19 % à Montréal, et c'est 22 % chez les 20-29 ans contrairement à 9 % à Montréal[3].
- Un taux de chômage de 15 % chez les 20-29 ans (21 % dans le Nord-Est) alors qu'à Montréal, il est de 9 %[4].

Heureusement, tous les efforts convergent pour qu'un véritable changement s'amorce. Le deuxième Forum jeunesse qui s'est tenu en mai 2015 et qui regroupait plus d'une centaine de jeunes a identifié des pistes d'action.

Chapeauté par l'arrondissement, le *Rendez-vous Montréal-Nord – Priorité jeunesse*, tenu en mai, juin et octobre 2016, a permis de jeter les bases d'un plan d'action jeunesse intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui sera rendu public en 2017. Ce rendez-vous a réuni, pour la première fois, plus d'une centaine de représentants des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du milieu philanthropique et du monde des affaires, ainsi que des responsables des organismes jeunesse de l'arrondissement et des services municipaux de la Ville.

Le Plan d'action intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui sera le fruit de cette démarche, cible spécifiquement les 0 à 29 ans et s'appuiera sur trois axes prioritaires : la réussite et la persévérance scolaire, l'employabilité et le vivre-ensemble. Il est copiloté avec la Table de quartier Montréal-Nord et porté par un ensemble de partenaires engagés.

---

[1] Statistique Canada, Recensement canadien de 2011

[2] Réseau réussite Montréal, MELS, Indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilations spéciales, données non publiées, novembre 2014

[3] Réseau réussite Montréal, MELS, Indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilations spéciales, données non publiées, novembre 2014

[4] Statistique Canada, Recensement canadien de 2011

Partenaires actuels ou éventuels :
Centraide du Grand Montréal, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Cirque du soleil, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Commission scolaire English-Montréal (CSEM), Conseil des arts de Montréal, Conseil des Montréalaises, Conseil jeunesse de Montréal, École nationale du Cirque, Fondation Chagnon, Fondation McConnell, Fondation de l'Impact de Montréal, Fondation Québec Jeunes, Fondation Jasmin Roy, Fondation des Alouettes, Fondation pour l'alphabétisation, Fondation des Canadiens pour l'enfance, L'ŒUVRE LÉGER, Métro Richelieu, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de la Culture et des Communications, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, ministère de la Sécurité Publique, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Musée des beaux-arts de Montréal, organismes locaux, organismes communautaires jeunesse et clubs sportifs du territoire, Regroupement des écoles et milieux en santé, Québec en Forme, Secrétariat à la jeunesse, Sobeys, Table de concertation en petite enfance, Table de concertation jeunesse, Table de quartier Montréal-Nord, TOHU, Un Rayon de Soleil, Ville de Montréal, Vues d'Afrique, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 1.1 Développer une approche globale, concertée et intégrée | 1.1.1 Élaborer un plan d'action intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion à l'intention des jeunes<br>1.1.2 Mobiliser les partenaires gouvernementaux, les institutions, les fondations, les gens d'affaires et les organismes du milieu pour la réalisation d'un plan d'action intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'intention des jeunes<br>1.1.3 Encourager et renforcer la collaboration entre les organismes jeunesse pour la mise en œuvre de projets structurants |
| 1.2 Soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative | 1.2.1 Bonifier la programmation en culture et bibliothèques, sports et loisirs qui appuie le développement des compétences chez les jeunes de 0 à 18 ans<br>1.2.2 Renforcer les activités soutenant l'éveil à la lecture (activités de découverte du langage écrit) auprès des organismes œuvrant en petite enfance<br>1.2.3 Soutenir dans toutes les écoles primaires et secondaires les activités parascolaires favorisant le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu<br>1.2.4 Susciter l'intérêt auprès des entreprises et organismes envers le programme « Adopter une école » |
| 1.3 Favoriser le développement de l'employabilité | 1.3.1 Offrir des stages d'exploration et d'initiation aux métiers et professions exercés au sein de l'arrondissement<br>1.3.2 Promouvoir les emplois municipaux et s'associer avec les organismes locaux ayant pour mission d'accompagner les jeunes vers l'emploi<br>1.3.3 Encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes en collaboration avec les partenaires locaux |
| 1.4 Favoriser l'implication des jeunes dans la communauté et les inciter à l'exercice de la démocratie | 1.4.1 S'associer aux organismes communautaires qui offrent des possibilités d'engagement social et citoyen, et les soutenir<br>1.4.2 Développer des espaces jeunesse dans les principaux secteurs de l'arrondissement (Centre, Est et Ouest)<br>1.4.3 Créer un concours *Directeur, directrice d'arrondissement d'un jour* pour les étudiants de cinquième secondaire<br>1.4.4 Mettre en place un conseil jeunesse de Montréal-Nord<br>1.4.5 Mettre en place un cercle des jeunes leaders |
| 1.5 Améliorer la participation des jeunes aux activités culturelles et sportives | 1.5.1 Maintenir et diversifier les activités culturelles et sportives s'adressant aux jeunes<br>1.5.2 Soutenir davantage les clubs sportifs et les organismes jeunesse dans leurs plans de développement d'activités<br>1.5.3 Développer conjointement avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ) et la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, un programme permanent visant à valoriser la connaissance du patrimoine local (incluant un volet institutionnel municipal)<br>1.5.4 Bonifier le volet jeunesse du programme de médiation culturelle |

# 2 UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Montréal-Nord est caractérisé par un parc immobilier très varié avec des maisons unifamiliales, des multiplex et des logements sociaux (coopératives, OBNL, HLM). Essentiellement composé de ménages locataires, l'arrondissement en compte 72 % alors que la moyenne montréalaise se situe à 64 %. De plus, davantage de ménages locataires de l'arrondissement éprouvent des difficultés financières à se loger : 38 % des ménages sont dans cette situation.

Bien que de nombreux efforts aient été faits au cours des dernières années pour améliorer la disponibilité et la salubrité des logements, le parc de logements locatifs nord-montréalais nécessite un investissement majeur. A titre d'exemple, Montréal-Nord est un des arrondissements où on compte le plus de problèmes de moisissures visibles[1] liés à la structure, au manque d'entretien du bâtiment ou aux habitudes de ses occupants. Par ailleurs, de nombreuses familles souhaitent obtenir des logements sociaux.

La venue des nouvelles gares de train et du service rapide par bus (SRB) Pie-IX jumelée avec la requalification de certains secteurs de l'arrondissement, dont Albert-Hudon, créent des occasions intéressantes de développement résidentiel et permettent de diversifier la typologie et le mode de tenure des logements, tout en accroissant leur nombre.

Pour le secteur Nord-Est ainsi que pour l'ensemble du territoire nord-montréalais, on mise sur la poursuite et le renforcement des activités du Comité Fierté habitation de Montréal-Nord et de l'arrondissement, dont les principaux défis seront de guider et d'encadrer les promoteurs immobiliers pour un développement résidentiel optimal, de favoriser la réalisation de logements sociaux et de tenter de diminuer le nombre de logements insalubres sur l'ensemble du territoire.

[1] Direction de santé publique de Montréal (2015), Pour des logements salubres et abordables. Rapport du directeur de santé publique de Montréal 2015. 106 pages

Partenaires actuels ou éventuels :
Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Comité Fierté habitation de Montréal-Nord, Fédération des coopératives d'habitation du Montréal métro (FECHIMM), Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), OBNL et coopératives d'habitation, Revitalisation urbaine intégrée (RUI), Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM), Table de quartier Montréal-Nord, Ville de Montréal, autres organismes du milieu, secteur privé, propriétaires, gouvernements (provincial et fédéral), etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 2.1 Développer une vision commune de développement pour réaliser et mettre en œuvre un plan d'action intégré en matière d'habitation | 2.1.1 Réaliser un *Rendez-vous Montréal-Nord : priorité habitation* avec les partenaires en matière d'habitation<br>2.1.2 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action intégré |
| 2.2 Accroître le caractère résidentiel de Montréal-Nord | 2.2.1 Favoriser l'accueil de nouveaux projets résidentiels de qualité incluant du logement social dans les secteurs Albert-Hudon et Pie-IX<br>2.2.2 Réviser le processus d'accueil et d'émission de permis pour les projets immobiliers pour le rendre simple et clair avec une possibilité de demande en ligne |
| 2.3 Diminuer le nombre de logements insalubres | 2.3.1 À partir des indicateurs de risque développés par le Service d'habitation de la Ville de Montréal, identifier les secteurs prioritaires d'intervention en matière de salubrité<br>2.3.2 Réaliser une campagne d'information auprès des propriétaires des secteurs prioritaires identifiés portant sur leurs obligations<br>2.3.3 Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation auprès des locataires en collaboration avec les organismes du milieu en mettant l'accent sur certaines clientèles plus vulnérables (aînés, personnes seules, familles monoparentales, nouveaux arrivants)<br>2.3.4 Signer une entente-cadre avec la Ville de Montréal en matière d'inspections préventives |
| 2.4 Planifier le développement de logements sociaux et communautaires adaptés à une clientèle diversifiée | 2.4.1 Collaborer au maintien des coopératives présentes sur le territoire<br>2.4.2 Mieux accompagner les porteurs de projets de logements sociaux et communautaires et se doter d'un programme de soutien en collaboration avec les partenaires du milieu<br>2.4.3 Maintenir et si possible accroître toutes les formes de logements sociaux et communautaires en s'assurant d'une meilleure répartition géographique de ces logements sur le territoire de l'arrondissement<br>2.4.4 Adopter une stratégie locale d'inclusion (logements sociaux et communautaires, grands logements pour les familles, logements pour les aînés, logements adaptés, etc.) dans les nouveaux projets immobiliers |
| 2.5 Informer les locataires de leurs droits et obligations en matière de logement et les accompagner | 2.5.1 Produire un bottin des ressources en matière de logement comprenant les coordonnées des ressources communautaires, le processus réglementaire régissant les logements et les démarches à suivre<br>2.5.2 Mobiliser le réseau d'acteurs présents pour accompagner les personnes et les ménages en difficulté<br>2.5.3 Soutenir l'accompagnement des nouveaux immigrants par des organismes spécialisés |

# 3 UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AMÉLIORÉE

Réalisée il y a une dizaine d'années par la Direction de santé publique de Montréal, l'*Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal* révélait que plus de 30 % de la population desservie par le CLSC de Montréal-Nord avait un accès nul ou négligeable aux fruits et légumes frais.

En 2016, selon les participants aux consultations réalisées dans le cadre de l'élaboration de la présente planification stratégique, l'offre alimentaire sur le territoire est aujourd'hui plus présente et diversifiée, mais le réseau alimentaire pourrait s'améliorer et certains secteurs sont encore mal dotés en matière d'offre alimentaire de qualité et abordable. Ainsi, la lutte contre les déserts alimentaires demeure un défi important pour Montréal-Nord, malgré les améliorations notées.

Par ailleurs, le problème de difficulté d'accès à des aliments santé est avant tout d'ordre économique pour plusieurs ménages de Montréal-Nord dont les revenus ne permettent tout simplement pas de s'alimenter sainement.

Au cours des dernières années, afin de favoriser l'accès à une saine alimentation, le Comité de suivi en sécurité alimentaire de Montréal-Nord, l'arrondissement de Montréal-Nord et des partenaires supralocaux ont développé toute une série d'activités et d'initiatives (sensibilisation, formation, agriculture urbaine, insertion sociale, Marchés du Nord, groupe d'achat Coopératif, Panier Futé coop, etc.), tout en y contribuant.

L'arrondissement de Montréal-Nord se dotera prochainement d'une politique sur les saines habitudes de vie qui touchera, en fonction de ses compétences et de ses responsabilités, l'accès à une saine alimentation et l'adoption d'un mode de vie physiquement actif pour les citoyens.

Partenaires actuels ou éventuels :
Centraide du Grand Montréal, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Carrefour jeunesse emploi Bourassa-Sauvé, Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA), Conseil des politiques alimentaires, Direction de santé publique de Montréal, Distribution alimentaire Mtl-Nord–Coopérative de solidarité, École secondaire Calixa-Lavallée, Éconord/Éco-quartier, Fondation Chagnon, Fourchettes de l'Espoir, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), Moisson Montréal, Québec en Forme, Paroles d'excluEs, Regroupement Écoles et Milieux en Santé, Table de quartier Montréal-Nord, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 3.1 Faciliter l'accès à des aliments santé | 3.1.1 Adopter la politique sur les saines habitudes de vie<br>3.1.2 Mettre en œuvre le plan d'action sur les saines habitudes de vie<br>3.1.3 Ajouter des aliments santé à l'offre alimentaire des arénas, des centres culturels, sportifs et de loisirs, des édifices municipaux et lors d'événements organisés par l'arrondissement<br>3.1.4 Élaborer une politique de commandite des événements conforme à la politique sur les saines habitudes de vie<br>3.1.5 Évaluer l'offre alimentaire, autorisée en vertu du règlement de zonage, en vigueur autour des zones scolaires |
| 3.2 Faciliter et encourager les initiatives locales | 3.2.1 Soutenir les organismes du milieu qui visent à assurer un meilleur accès à une alimentation de qualité<br>3.2.2 Encourager et soutenir les organismes communautaires qui offrent des services de dépannage alimentaire<br>3.2.3 Construire et distribuer des bacs surélevés pour le jardinage, à l'intention des aînés et des personnes ayant des limitations fonctionnelles<br>3.2.4 Encourager et soutenir les initiatives de développement de connaissances et compétences en matière d'alimentation et de jardinage (cours de cuisine et de jardinage, cuisines collectives, etc.)<br>3.2.5 Utiliser les canaux de diffusion de l'arrondissement pour promouvoir l'ensemble des initiatives citoyennes en matière de sécurité alimentaire |
| 3.3 Encourager l'agriculture urbaine | 3.3.1 Encourager le développement de jardins communautaires et collectifs |

# 4 L'ACCÈS À UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Selon l'enquête TOPO menée en 2012 sur l'état de santé des Montréalaises et des Montréalais, 20 % des Montréalais ont un faible taux d'activité physique, un adulte sur six est obèse et un jeune sur cinq est en surpoids. Si on extrapole ces données à l'échelle nord-montréalaise, sur le territoire de l'arrondissement, on compterait 14 000 personnes ayant un faible taux d'activité physique, 11 000 personnes de 15 ans et plus qui sont obèses et 2 000 jeunes de 15 à 24 ans qui sont en situation de surpoids.

Un mode de vie physiquement actif permet aux jeunes d'accroître leurs habiletés motrices, de maintenir un poids santé, de développer des habiletés sociales et d'améliorer leurs chances de réussir.

C'est pourquoi Montréal-Nord s'engage, avec l'appui de ses partenaires, à promouvoir un mode de vie physiquement actif des citoyens et à contribuer à la réalisation d'environnements favorables à la pratique d'activités physiques grâce à de nouveaux aménagements urbains, à la mise aux normes et la construction d'infrastructures, et à des ajustements à la programmation des activités offertes ou soutenues.

Tout comme pour la sécurité alimentaire, l'accès à un mode de vie physiquement actif sera encadré par la politique sur les saines habitudes de vie de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Partenaires actuels ou éventuels :
Agence métropolitaine de transport (AMT), Centraide du grand Montréal, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, Direction de la santé publique de Montréal, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Commission scolaire English-Montréal (CSEM), fédérations sportives, Fondation Chagnon, garderies, organismes sportifs du territoire, Paroles d'excluEs, Québec en Forme, Société de transport de Montréal (STM), Regroupement Écoles et Milieux en Santé, Table de quartier Montréal-Nord, Vélo Québec, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 4.1 Promouvoir un mode de vie physiquement actif* | 4.1.1 Adopter la politique sur les saines habitudes de vie<br>4.1.2 Mettre en œuvre le plan d'action sur les saines habitudes de vie<br>4.1.3 Encourager, dans la programmation communautaire et sportive de l'arrondissement, des initiatives visant à développer chez les citoyens un mode de vie physiquement actif<br>4.1.4 Promouvoir les activités physiques proposées par l'arrondissement et ses partenaires<br>4.1.5 Promouvoir la mobilité active — transports collectifs et actifs — en collaboration avec les partenaires (STM, Vélo Québec, écoles, employeurs et autres) |
| 4.2 Développer des environnements favorables à la pratique d'activités physiques* | 4.2.1 Mettre en œuvre des plans de déplacement scolaires développés dans le cadre du projet « Mon école à pied et à vélo »<br>4.2.2 Développer et mettre aux normes les infrastructures sportives |
| 4.3 Sensibiliser les citoyens aux bienfaits d'un mode de vie physiquement actif | 4.3.1 Organiser des journées portes ouvertes pour faire découvrir les infrastructures sportives de Montréal-Nord ainsi que l'offre de services des clubs sportifs fédérés |

* L'orientation 10 « Des déplacements agréables et sécuritaires » complète les objectifs 4.1 et 4.2 (voir page 39)

# 5 UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE

Les principaux lieux de diffusion culturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord sont la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord et la Maison Brignon-dit-Lapierre. De plus, quatre bibliothèques desservent la population, soit la bibliothèque Henri-Bourassa, la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire, la bibliothèque Yves-Ryan et la bibliothèque Belleville. L'arrondissement offre une programmation d'activités gratuites variées, tant à l'intérieur des édifices municipaux qu'hors les murs. D'ailleurs, au cours des récentes consultations citoyennes sur la planification stratégique de Montréal-Nord, le travail réalisé par les intervenants culturels ainsi que les activités de médiation culturelle ont été salués.

Montréal-Nord reconnaît la culture comme pilier et moteur du développement urbain, outil de développement individuel et social. En matière d'offre culturelle, Montréal-Nord vise donc à faciliter l'accès à la culture pour tous.

Montréal-Nord souhaite également encourager la création et l'émergence de talents et favoriser la diffusion culturelle en créant des lieux d'échange et des outils de promotion et, enfin, assurer le rayonnement culturel et artistique de l'arrondissement.

En matière de bibliothèque, Montréal-Nord adhère à la vision de la bibliothèque du XXIe siècle : physique, numérique et hors les murs, elle s'inscrit dorénavant comme milieu de vie. Lieu de mixité culturelle et intergénérationnelle, la bibliothèque joue un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, favorisant le mieux-vivre ensemble.

Les institutions culturelles de l'arrondissement s'impliquent activement aux côtés des partenaires du milieu pour répondre aux importants besoins en matière d'accès à l'information et à la culture, d'acquisition de connaissances et de compétences mais aussi de créativité, de réussite et d'implication citoyenne. Les prochaines années seront l'occasion de diversifier, d'innover en développant notamment le volet numérique et les nouvelles technologies, et d'étendre l'offre culturelle à l'ensemble du territoire afin de mieux rejoindre l'ensemble des citoyens et de répondre à leurs besoins.

Partenaires actuels ou éventuels :
Association en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM), Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Cirque du Soleil, Conseil des arts de Montréal, écoles, milieu sportif, Musée des Beaux-Arts de Montréal, Orchestre symphonique de Montréal (OSM), organismes communautaires, culturels et sportifs locaux, Revitalisation urbaine intégrée (RUI), Société d'histoire et de généalogie de Montral-Mord (SHGMN), TOHU, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 5.1 Adapter l'offre culturelle à la réalité des citoyens | 5.1.1 Promouvoir une offre culturelle reflétant la diversité sociale et culturelle de l'arrondissement auprès de l'ensemble de la population<br>5.1.2 En collaboration avec les écoles et la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, maintenir l'offre d'activités culturelles qui contribuent à faire connaître et à valoriser l'histoire de l'arrondissement<br>5.1.3 Soutenir les activités culturelles citoyennes et celles d'organismes du milieu (ex. : soirées de poésie, expositions, etc.)<br>5.1.4 Intégrer des activités culturelles aux événements sportifs et communautaires de grande envergure de l'arrondissement<br>5.1.5 Assurer une programmation spécifique d'activités culturelles durant les vacances scolaires pour les jeunes de 0 à 16 ans<br>5.1.6 Mettre à contribution les partenaires du milieu dans le développement d'une offre culturelle répondant à des besoins variés |
| 5.2 Accroître la médiation culturelle | 5.2.1 Bonifier les actions et projets de médiation culturelle mettant en lien divers groupes de citoyens (femmes, personnes âgées, nouveaux immigrants, jeunes, etc.) et des artistes |
| 5.3 Améliorer les moyens de communication pour faciliter la diffusion de l'offre culturelle | 5.3.1 Utiliser divers moyens de communication et développer de nouvelles stratégies de communication<br>5.3.2 En concertation avec les orientations de la Ville, créer une meilleure signalisation des lieux culturels et patrimoniaux, des parcs, des bibliothèques, des arénas, etc.<br>5.3.3 Identifier de nouvelles dénominations toponymiques pour les lieux culturels et sportifs de l'arrondissement |
| 5.4 Étendre l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement | 5.4.1 Diversifier la programmation de la Maison Brignon-dit-Lapierre et développer une programmation extérieure<br>5.4.2 Accroître les projets de médiation culturelle dans nos installations et hors les murs afin de rejoindre plus de citoyens<br>5.4.3 Animer le Corridor vert des cinq écoles et les espaces publics<br>5.4.4 En lien avec la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 et la nouvelle à venir, appliquer le concept de quartier culturel à Montréal-Nord et développer un parcours d'activités et d'équipements<br>5.4.5 Développer une collection d'œuvres d'art composée d'œuvres d'artistes locaux ou d'artistes s'étant produits lors d'événements artistiques nord-montréalais |

# 6 VIVRE ENSEMBLE EN HARMONIE

Au cours des dernières années, le développement d'un milieu de vie où il fait bon vivre ensemble s'est imposé comme une priorité pour Montréal-Nord. C'est en effet dans le cadre des Chantiers de Montréal-Nord, mis en branle après les événements de 2008, qu'est née la Table Paix et Sécurité urbaines, réunissant des élus, des citoyens, des représentants d'organismes communautaires, des gestionnaires municipaux et des experts.

Parmi les enjeux prioritaires soulevés par la Table en 2012, mentionnons les suivants :

- la valorisation du capital social de Montréal-Nord et la promotion des valeurs de paix et de sécurité;
- la prise en compte de tous les aspects touchant la sécurité dans le cadre des projets de revitalisation urbaine intégrée;
- la nécessité de sensibiliser l'ensemble de la population à l'importance de la prévention de la violence conjugale et intrafamiliale;
- la pertinence de susciter un plus grand appui aux efforts visant l'insertion sociale et économique des jeunes en difficulté.

Ils restent toujours pertinents.

Notons également que les organismes communautaires jouent un rôle très important dans la promotion et le développement de la cohésion sociale à Montréal-Nord. En ce sens, la médiation urbaine, comme approche préventive et de résolution de conflits, est de plus en plus valorisée.

La planification stratégique 2016-2025 tient donc compte de ces enjeux et de ces forces et propose des actions concrètes menées en collaboration avec les organismes et les institutions pour vivre ensemble en harmonie.

Partenaires actuels ou éventuels :
Centre de prévention contre la radicalisation menant à la violence, Centre des femmes interculturel Claire, CIUSSS du Nord-de-l'Île de Montréal, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Commission scolaire English-Montréal (CSEM), Institut Pacifique, Oser au féminin, organismes communautaires locaux et régionaux, Service de police de la Ville de Montréal et Poste de quartier (SPVM/PDQ 39), Table de concertation en violence conjugale du Nord de l'île, Table de quartier Montréal-Nord, Table Paix et Sécurité urbaines, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 6.1 Assurer une vigie et l'identification d'actions stratégiques afin de promouvoir un environnement paisible et sécuritaire | 6.1.1 Soutenir la réalisation de la planification stratégique de la Table Paix et Sécurité urbaines |
| 6.2 En collaboration avec les organismes et institutions du milieu, contribuer à la réduction de la violence conjugale et intrafamiliale | 6.2.1 Participer aux instances de concertation et comités œuvrant dans ce domaine<br>6.2.2 Soutenir les initiatives des organismes, tables de concertation et regroupements dans la lutte contre la violence conjugale et intrafamiliale<br>6.2.3 Participer à la mise en œuvre d'un plan de communication intégré visant à sensibiliser la population |
| 6.3 Développer la médiation urbaine | 6.3.1 Développer des activités favorisant l'apprentissage de stratégies pacifiques de résolution de problème<br>6.3.2 En collaboration avec les écoles, les institutions et les organismes du milieu, soutenir la lutte contre l'intimidation<br>6.3.3 Déployer un programme de médiation urbaine dans les parcs |
| 6.4 Réviser la réglementation en matière de gestion des incivilités dans l'espace public | 6.4.1 Mettre en place de nouveaux moyens pour assurer un environnement paisible et sécuritaire<br>6.4.2 Mettre en place de nouveaux moyens ou projets pour assurer une adéquation entre le traitement des incivilités et ses impacts sur la trajectoire de vie des citoyens |

# UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

« Or, il y a un lien évident entre l'environnement bâti et le soutien social. On constate en effet que l'intégration sociale est plus aisée dans les milieux densément peuplés qui encouragent la mixité des usages. La vie sociale y est plus active, plus dynamique, les espaces publics offrant de nombreuses possibilités d'interactions et d'animation. Quand les activités se font à pied, les contacts avec le voisinage sont également plus fréquents. »

**Source : ministère de la Santé et des Services sociaux,** *La santé autrement dit. Pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé*. **(2007), p. 13**

# LES ORIENTATIONS

7 Parcours Gouin : une rive davantage accessible

8 Des parcs et espaces publics mieux aménagés

9 Des pratiques environnementales bonifiées

10 Des déplacements agréables et sécuritaires

# 7 PARCOURS GOUIN : UNE RIVE DAVANTAGE ACCESSIBLE

Longeant le nord de Montréal, la rivière des Prairies borde l'arrondissement de Montréal-Nord. Depuis toujours, elle constitue une des plus grandes richesses de l'arrondissement. Ainsi, aux premiers temps de la colonisation française, le vif courant de la rivière fut exploité pour y faire tourner des moulins. Les maisons ancestrales le long du Parcours Gouin témoignent de cette époque.

Aujourd'hui, plusieurs citoyens de Montréal-Nord fréquentent les rives de la rivière des Prairies pour contempler la nature, y pique-niquer, s'y balader à pied ou à vélo, ou y pêcher. D'autres s'aventurent sur ses eaux avec diverses embarcations : kayak de mer, rabaska, bateau électrique et autres. Mais malgré tout, ce site de toute beauté pourrait être plus accessible et mieux connu.

C'est en quelque sorte l'opinion des participants aux consultations, qui ont mentionné reconnaître le potentiel énorme que représente la rive et qui ont souligné la pertinence de faire de l'amélioration de l'accès à la rive une des orientations de la planification stratégique. À leurs yeux, elle possède une grande valeur patrimoniale, paysagère et écologique pour l'arrondissement. Elle est aussi un magnifique lieu de contemplation.

Comment faire en sorte que tous puissent mieux accéder à la rive ?

Montréal-Nord travaille en partenariat avec quatre autres arrondissements et de nombreux partenaires locaux pour aménager la rive et en faciliter l'accès au sein du Parcours Gouin.

Partenaires actuels ou éventuels :
Autres arrondissements riverains, Cardio Plein Air, Feux de joie, La Route de Champlain, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, organismes culturels et récréosportifs, organismes jeunesse et famille locaux, propriétaires fonciers, Service de police de la Ville de Montréal et Poste de quartier(SPVM/ PDQ 39), Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, Société de sauvetage, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 7.1 Planifier l'aménagement et la protection de la rive | 7.1.1 Réaliser un diagnostic de l'ensemble du secteur incluant notamment un état de santé de la rive, l'identification des percées visuelles à mettre en valeur et la valeur patrimoniale des sites<br>7.1.2 Consulter la population de Montréal-Nord<br>7.1.3 Élaborer un plan directeur incluant notamment les acquisitions prévues, les mesures de protection de la rive et les aménagements suggérés, en privilégiant le transport actif |
| 7.2 Aménager la rive | 7.2.1 Aménager des percées visuelles<br>7.2.2 Aménager les terrains en rive par la plantation d'espèces indigènes aux endroits qui s'y prêtent<br>7.2.3 Impliquer les propriétaires des terrains dans la renaturalisation des berges et leur entretien |
| 7.3 Aménager les espaces publics en rive | 7.3.1 Aménager de nouvelles installations (entreposage, abris, etc.) pour favoriser le développement d'activités telles que le kayak, la pêche, la voile, les activités éducatives et sportives, etc.<br>7.3.2 Réaménager le parc autour et derrière la maison Brignon-dit-Lapierre<br>7.3.3 Réaménager de manière sécuritaire la piste cyclable avec une signature concertée (design, éclairage, taille des arbustes, chaussée) du Parcours Gouin<br>7.3.4 Augmenter le nombre d'accès publics à la rive par l'acquisition de terrains ou la négociation de passages<br>7.3.5 Maintenir un parcours pédestre praticable toute l'année entre le parc Aimé-Léonard et le pont Pie-IX |
| 7.4 Animer la rive | 7.4.1 Soutenir les organismes œuvrant dans le domaine du patrimoine et de la mise en valeur de l'histoire<br>7.4.2 Participer activement à la mise en œuvre du Parcours Gouin<br>7.4.3 Soutenir l'organisation d'activités récréatives et le développement d'organismes de loisirs en lien avec la rive<br>7.4.4 Sensibiliser les usagers à la sécurité nautique |

# 8 DES PARCS ET ESPACES PUBLICS MIEUX AMÉNAGÉS

De nombreux aménagements de parcs et espaces publics ont déjà été réalisés à Montréal-Nord au cours des dernières années, comme en fait foi le bilan 2010-2015 de la précédente planification stratégique. Les citoyens consultés soulignent les efforts réalisés ces dernières années et la mise à niveau de plusieurs parcs et espaces publics.

Les parcs et les espaces verts mieux aménagés pour différentes activités sont favorables au développement optimal de l'enfant, à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif, à la vie familiale et à la socialisation.  Par ailleurs, plusieurs études indiquent un lien entre la proximité d'un parc, d'un terrain de jeu ou d'une aire de loisirs et une plus grande activité physique de la population que ces lieux desservent.

En fonction de leur type d'aménagement, les autres espaces publics, que sont entre autres les rues et les placettes, exercent également une influence notable sur la qualité de vie des citoyens. Des aménagements appropriés favorisent la sécurité, le vivre-ensemble et l'adoption par les individus de saines habitudes de vie, et cela est d'autant plus vrai pour les secteurs défavorisés socialement et économiquement.

L'arrondissement reconnaît que certains secteurs de Montréal-Nord manquent de parcs et d'espaces verts et que certains espaces publics gagneraient à être mieux aménagés. Par conséquent, l'arrondissement est résolument engagé à maintenir et renforcer ses actions pour ajouter, aménager, animer, sécuriser, entretenir ses parcs et ses espaces publics et il entend s'adjoindre la participation des citoyens et des organismes du milieu pour le faire.

Partenaires actuels ou éventuels :
Altergo, Association en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM), Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Commission scolaire English-Montréal (CSEM), Éconord/Éco-quartier, Évolu-Jeunes 19-30, Interventions locales en environnement et aménagement urbain (ILEAU), Institut Pacifique, organismes du milieu, partenaires gouvernementaux, Pépinère & Co, Service de police de la Ville de Montréal et Poste de quartier (SPVM/PDQ 39), Revitalisation urbaine intégrée (RUI), Société Logique, SOVERDI, Table de quartier Montréal-Nord, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 8.1 Élaborer un plan d'action et de développement pour les parcs et espaces publics | 8.1.1 Se doter d'un plan de développement des parcs et espaces publics (diagnostic, consultations citoyennes, cibles en matière de végétalisation, d'équipements, de mobilier, d'infrastructures, etc.) |
| 8.2 Aménager, entretenir et moderniser les parcs et espaces publics | 8.2.1 Améliorer la propreté des parcs<br>8.2.2 Remplacer les arbres morts et diversifier la végétation<br>8.2.3 Réaliser des aménagements paysagers plus fonctionnels en favorisant la plantation d'arbustes et de plantes indigènes nécessitant peu d'entretien<br>8.2.4 Poursuivre le réaménagement des parcs de l'arrondissement |
| 8.3 Animer les parcs | 8.3.1 Augmenter le nombre d'activités d'animations culturelles et sportives libres dans les parcs<br>8.3.2 Développer une programmation annuelle des activités dans les parcs |
| 8.4 Augmenter le nombre d'espaces verts et publics | 8.4.1 Poursuivre l'aménagement sur les propriétés de l'arrondissement et le domaine public<br>8.4.2 Profiter de toutes les occasions immobilières pour acquérir de nouveaux espaces à verdir (agrandissement de parcs, création de nouveaux espaces publics, notamment dans le secteur Nord-Est, stationnements de centres commerciaux) |
| 8.5 Améliorer l'aménagement des espaces publics existants (rues et espaces publics) | 8.5.1 Faire un diagnostic de l'accessibilité universelle des espaces publics<br>8.5.2 Rendre universellement accessibles les espaces publics extérieurs<br>8.5.3 Rendre accessibles tous nos édifices publics<br>8.5.4 À l'occasion de la réfection des rues et des trottoirs, réaménager et verdir les rues de manière plus conviviale là où l'espace public s'y prête<br>8.5.5 Améliorer l'éclairage de certaines rues et des espaces de stationnement et procéder à l'élimination des zones publiques mal éclairées, tout en diminuant la pollution lumineuse |
| 8.6 Aménager des rues piétonnes ou partagées et des ruelles vertes | 8.6.1 Identifier les rues offrant un potentiel d'aménagement<br>8.6.2 Consulter les résidents des secteurs identifiés<br>8.6.3 Aménager l'espace public en rue piétonne ou partagée<br>8.6.4 Animer les rues piétonnes ou partagées<br>8.6.5 Aménager des ruelles vertes |

# 9 DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES BONIFIÉES

Au Québec, la hausse constante de température observée contribue à accentuer le problème d'effet d'îlots de chaleur en milieu urbain. À Montréal-Nord nous observons la présence d'îlots de chaleur qui affectent les personnes plus vulnérables comme les tout-petits, les personnes âgées et celles atteintes de certaines maladies chroniques; l'effet de ces îlots peut être diminué par les actions de verdissement. Le plan d'action canopée – 2012-2021 adopté par la Ville de Montréal invite l'ensemble des arrondissements à augmenter le couvert végétal et rappelle les bénéfices associés à la plantation d'arbres et d'arbustes : rafraîchissement et assainissement de l'air, réduction de certaines maladies, augmentation de la valeur des propriétés, etc.

L'arrondissement rencontre également un autre défi : celui d'atteindre les objectifs de la politique de gestion des matières résiduelles du Québec en matière de recyclage et de compostage. D'ailleurs, les citoyens consultés en 2016, dans le cadre de l'actuelle planification stratégique, ont mentionné que Montréal-Nord a beaucoup à faire pour devenir plus propre, plus écologique et pour améliorer ses pratiques en matière de protection de l'environnement.

Dans ce contexte, l'arrondissement souhaite mettre en œuvre différents projets de lutte contre les îlots de chaleur urbains sur son territoire. Ces projets privilégient des mesures visant l'aménagement de platebandes végétales, de parcs, d'îlots d'agriculture urbaines et de plantation d'arbres sur les terrains privés et publics.

Il devra également réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, et par conséquent, augmenter les taux de matières recyclées et compostées, tout en intensifiant ses activités de sensibilisation auprès des citoyens sur les enjeux environnementaux et de propreté.

Partenaires actuels ou éventuels :
Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN), Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Commission scolaire English-Montréal (CSEM), Éconord/Éco-quartier, entreprises d'économie sociale, entreprises privées, GIT Services-conseils en emploi, Interventions locales en environnement et aménagement urbain (ILEAU), organismes communautaires locaux, Paroles d'excluEs, Patrouille bleue, Quartier 21, Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM), SOVERDI, Ville de Montréal, universités, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 9.1 Améliorer la performance de l'arrondissement dans la gestion des matières résiduelles | 9.1.1 Réaliser un plan d'action visant l'atteinte des objectifs fixés au Plan directeur de gestion des matières résiduelles de la Ville de Montréal<br>9.1.2 Implanter la cueillette des résidus alimentaires<br>9.1.3 Déployer des moyens de sensibilisation et d'intervention auprès des citoyens en collaboration avec les organismes du milieu<br>9.1.4 Améliorer les opérations de cueillette des encombrants<br>9.1.5 Favoriser l'augmentation du nombre de lieux de dépôt de technologies informatiques et communications (TIC)<br>9.1.6 Afficher les règles de tri des déchets, illustrées à l'aide de pictogrammes, dans les halls d'immeubles multiplex |
| 9.2 Encourager les initiatives citoyennes ou des organismes pour un arrondissement plus vert et plus propre | 9.2.1 Proposer un accès au compost avec un camion de distribution mobile<br>9.2.2 Travailler en collaboration avec des organismes pour la plantation d'arbres en terrain privé (entreprises d'économie sociale et OBNL)<br>9.2.3 Organiser un concours du « plus beau jardin » pour encourager les propriétaires à verdir leur terrain ou à créer des jardins<br>9.2.4 Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des citoyens pour promouvoir une culture verte et sans pesticides |
| 9.3 Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux | 9.3.1 Organiser des conférences ou des ateliers de sensibilisation aux enjeux environnementaux dans les lieux de diffusion culturelle (incluant les écoles)<br>9.3.2 En collaboration avec les organismes du milieu, soutenir l'application de la gestion durable de l'eau de la Ville de Montréal en mettant en place une campagne d'information |
| 9.4 Lutter contre les îlots de chaleur et verdir l'arrondissement | 9.4.1 Réaliser le Plan canopée<br>9.4.2 Élaborer un programme d'accompagnement pour le verdissement à l'intention des grands propriétaires commerciaux |
| 9.5 Adopter une réglementation plus efficace en matière de développement durable | 9.5.1 Intégrer à la réglementation des normes et exigences en matière de développement durable (ex : captation des eaux de pluie, toitures vertes et blanches, perméabilité des stationnements, éclairage dirigé vers le sol, etc.)<br>9.5.2 Se doter d'un Plan local de développement durable |

# 10 DES DÉPLACEMENTS AGRÉABLES ET SÉCURITAIRES

Le transport urbain, grandement investi par l'automobile, entraîne diverses conséquences sur la vie et le bien-être des citoyens. De nombreuses études ont démontré que le volume de circulation et la vitesse des véhicules sont les principales causes de traumatismes routiers. Des mesures physiques d'apaisement de la circulation — par exemple, avancées de trottoir, rétrécissement des voies de circulation, traverses piétonnières surélevées et texturées, etc.) — ont démontré leur efficacité pour assurer plus de sécurité lors des déplacements. Par ailleurs, l'adoption de la marche ou du vélo peut être grandement favorisée par des aménagements urbains adéquats qui assurent une convivialité dans les déplacements de la vie courante (école, travail, épicerie, etc.).

Ces dernières années, Montréal-Nord a réalisé plusieurs interventions pour ralentir et sécuriser les déplacements sur son territoire. En 2016, le conseil d'arrondissement adoptait le Plan local de déplacements, réalisé avec la collaboration de citoyens ainsi que des représentants d'organismes et d'institutions.

En mettant en œuvre ce plan, l'arrondissement de Montréal-Nord vise notamment à :

- développer les aménagements en faveur des modes de transport actifs;
- soutenir le développement d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite;
- améliorer la sécurité des déplacements et leur qualité;
- développer un plan de connectivité global pour le vélo à Montréal-Nord;
- améliorer et compléter le réseau cyclable, en collaboration avec la Ville de Montréal;
- soutenir l'efficacité et la performance des transports collectifs;
- améliorer les liaisons avec les territoires voisins;
- mettre en œuvre la politique de stationnement de la Ville de Montréal.

Partenaires actuels ou éventuels :
Agence métropolitaine de transport (AMT), Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR), Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN), Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Commission scolaire English-Montréal (CSEM), écoles, Québec en forme, Service de police de la Ville de Montréal et Poste de quartier (SPVM/PDQ 39), Société de transport de Montréal (STM), Ville de Montréal, Vélo Québec, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 10.1 Mettre en œuvre le Plan local de déplacements (PLD) | 10.1.1 Déployer les différentes mesures mises de l'avant dans le cadre du Plan local de déplacements de l'arrondissement<br>10.1.2 Informer et sensibiliser les citoyens sur les nouvelles interventions mises en place dans le cadre du Plan local de déplacements |
| 10.2 Améliorer la sécurité des déplacements | 10.2.1 Améliorer la sécurité aux intersections<br>10.2.2 Mettre en place une stratégie particulière avec les établissements scolaires et les garderies<br>10.2.3 Mettre en place une stratégie particulière dans les parcs<br>10.2.4 Réduire les conflits d'usages entre piétons/vélos et vélos/autobus le long du boulevard Gouin et la piste cyclable de la rive<br>10.2.5 Poursuivre l'amélioration du déneigement et le traitement des trottoirs enneigés dans le respect des principes d'accessibilité universelle<br>10.2.6 Mettre en place des mesures de modération de la circulation dans les rues locales |
| 10.3 Favoriser les transports collectifs et actifs | 10.3.1 Développer et bonifier des aménagements facilitant le transport actif dans le respect des principes d'accessibilité universelle<br>10.3.2 Bonifier l'offre de mobilier urbain aux endroits les plus fréquentés dans l'arrondissement<br>10.3.3 Se concerter avec la Ville pour élaborer un plan de développement des pistes cyclables<br>10.3.4 Ajouter des stationnements pour vélos aux pôles générateurs de déplacements et sur le réseau cyclable<br>10.3.5 Participer au déploiement de mesures préférentielles pour bus (MPB)<br>10.3.6 Inciter les grands employeurs locaux à se doter d'une politique encourageant la mobilité durable |
| 10.4 Améliorer le réseau routier et le stationnement | 10.4.1 Mettre à jour le plan de circulation de camionnage en fonction des projets urbains et des enjeux de certains secteurs résidentiels<br>10.4.2 Améliorer les conditions de déplacement et de stationnement du secteur industriel |

# UN ARRONDISSEMENT EN CROISSANCE

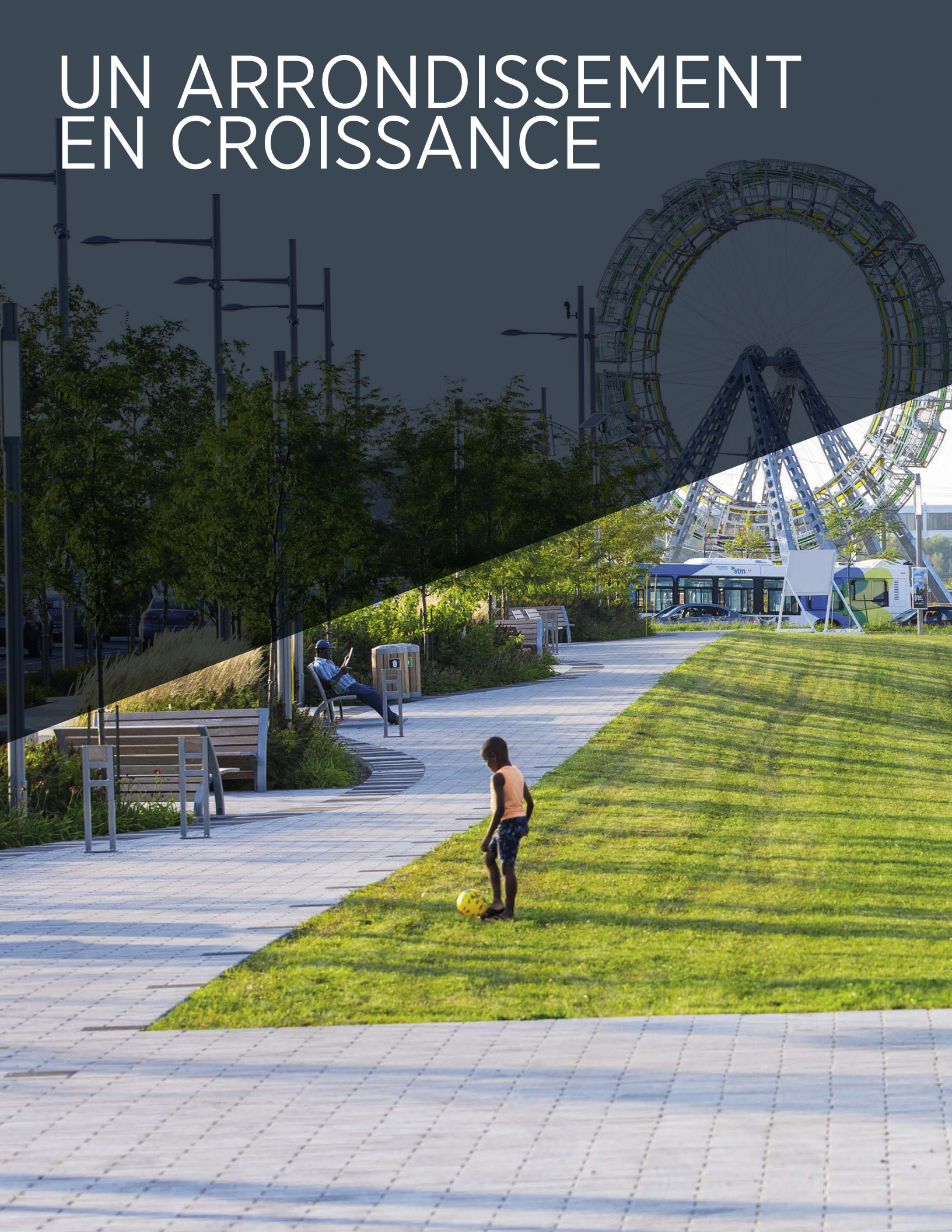

# LES ORIENTATIONS


11 Un développement économique soutenu

12 Des projets majeurs

13 Une organisation transparente et performante

# 11 UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOUTENU

Les activités économiques jouent un rôle important et structurant sur le territoire de Montréal-Nord. Elles déterminent le type de services auxquels la population a accès ainsi que les emplois disponibles à proximité. Elles affectent directement le dynamisme et la vitalité économique, sociale et environnementale.

L'arrondissement a le devoir de jouer un rôle de premier plan dans le développement, la planification et la réalisation de projets économiques sur son territoire. Il a la responsabilité d'en être à la fois le leader et le gardien. Il agit donc en tant que catalyseur en tentant de créer les conditions favorables aux investissements et au développement de projets, tout en encadrant les activités afin qu'elles puissent cohabiter avec les autres fonctions.

De plus, il offre un appui et un soutien rapproché aux entrepreneurs, investisseurs et porteurs de projets économiques qui veulent contribuer à investir et créer de la prospérité économique, environnementale et sociale sur le territoire.

Parmi les défis importants pour les prochaines années, mentionnons le développement de la zone d'emplois du secteur industriel sud et la création d'emplois, ainsi que l'amélioration de l'offre commerciale dans les différents secteurs de l'arrondissement, notamment sur les artères commerciales.

Partenaires actuels ou éventuels :
Association pour le développement de la recherche et de l'innovation au Québec, Banque de développement du Canada, Carrefour jeunesse emploi Bourassa-Sauvé, Centres collégiaux de transferts technologiques, Centre de transfert technologique en écologie industrielle, Centre local d'emploi, Chambre de commerce de l'Est de Montréal, Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN), Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Concertation Montréal, Conseil national de la recherche du Canada, Conseil des industries bioalimentaires de l'île de Montréal, Corporation de développement économique communautaire de Montréal-Nord, Développement économique Canada, Éconord/Éco-quartier, Emploi Québec, Évolu Jeunes 19-30 ans, Impulsion travail, Institut de technologie des emballages du génie alimentaire, Investissement Québec, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, PME MtI Est-de-l'île, Programme ClimatSol, Regroupement des Industriels de Montréal-Nord, Réseau TransTech, Service d'aide aux jeunes entrepreneurs, Services environnementaux et récupération industrielle en collectif, SOVERDI, Table de quartier Montréal-Nord, Ville de Montréal, Voyager futé, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 11.1 Planifier et accompagner le développement économique de l'arrondissement | 11.1.1 Mettre sur pied une table de développement économique réunissant divers acteurs<br>11.1.2 Créer un bureau d'accueil (guichet unique)<br>11.1.3 Réaliser un portrait de la zone industrielle sud et du secteur Albert-Hudon<br>11.1.4 Organiser un *Rendez-vous Montréal-Nord : priorité économie* sur le développement économique avec des partenaires locaux et régionaux |
| 11.2 Améliorer la qualité de l'aménagement des zones d'emplois | 11.2.1 Réaménager et verdir le boulevard Industriel (incluant une piste cyclable)<br>11.2.2 Verdir et mettre en valeur le domaine public dans les zones d'emplois<br>11.2.3 Avec l'aide de partenaires, favoriser les interventions en matière d'aménagement et de verdissement du domaine privé |
| 11.3 Favoriser une meilleure offre commerciale | 11.3.1 Réaliser une analyse de différentes artères commerciales<br>11.3.2 Soutenir la croissance et l'émergence d'associations de commerçants<br>11.3.3 Produire et mettre en œuvre des plans d'action pour la revitalisation des différentes artères commerciales<br>11.3.4 Accompagner l'implantation de trois marchés publics dans l'arrondissement (Est, Centre et Ouest) |

# 12 DES PROJETS MAJEURS

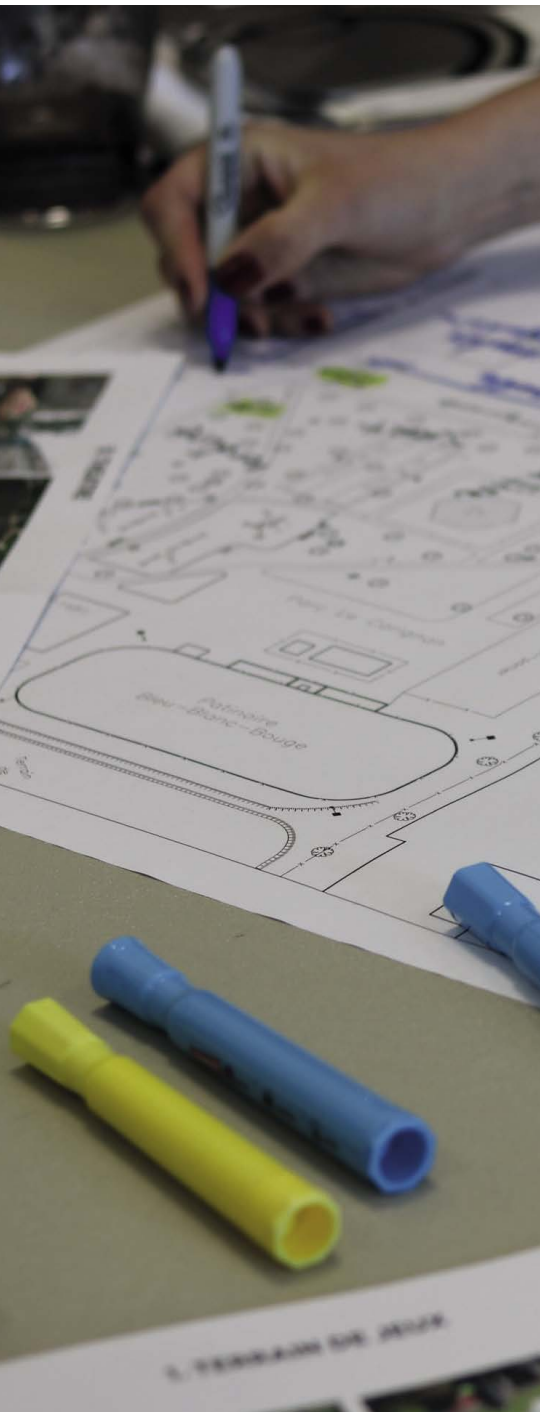

Avec les grands projets annoncés sur son territoire, Montréal-Nord est en pleine transformation. En effet, depuis 2010, plusieurs initiatives publiques et privées y ont vu le jour. Les occasions d'affaires créées par ces initiatives offrent un potentiel unique de développement résidentiel et commercial. Parmi ces grands projets, on retrouve :

- la réfection du carrefour Henri-Bourassa Est–Pie-IX avec un grand potentiel de développement commercial et résidentiel, en plus du développement d'un centre sportif et communautaire;
- l'arrivée du Train de l'Est et la création de deux gares sur le territoire (Saint-Léonard–Montréal-Nord et Saint-Michel–Montréal-Nord);
- le projet du service rapide par bus (SRB) et la réfection complète des infrastructures du boulevard Pie-IX;
- le programme particulier d'urbanisme (PPU) Pie-IX, qui encadrera le redéveloppement et le changement de vocation de ce dernier.

Ces grands projets s'ajoutent au potentiel de développement déjà présent sur le territoire, notamment à celui des terrains vacants situés dans le secteur Albert-Hudon.

L'arrondissement entend également construire une biblibliothès inter-arrondissements avec l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville alliant bibliothèque, offre culturelle et services communautaires. Un nouveau centre sportif verra le jour et, en collaboration avec les citoyens et les organismes du milieu, un plan d'aménagement du Nord-Est sera conçu en complémentarité au Corridor vert déjà mis en œuvre dans ce secteur.

Ces projets majeurs offrent des perspectives de changements importants, notamment pour l'amélioration du cadre bâti, le développement résidentiel et la consolidation de l'offre commerciale, tout autant qu'en matière de sports, de culture, de loisirs et de services aux citoyens.

La mobilisation des partenaires est une condition importante pour la réalisation de tous ces projets et l'arrondissement entend collaborer avec les instances des milieux communautaire, privé et public.

Partenaires actuels ou éventuels :
Arrondissement Ahuntsic–Cartierville, Banque TD, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), Commission scolaire English-Montréal (CSEM), Éconord/Éco-quartier, Comité Fierté habitation de Montréal-Nord, différents paliers de gouvernements, organismes communautaires du Nord-Est, promoteurs privés, Revitalisation urbaine intégrée (RUI), SOVERDI, Table de quartier Montréal-Nord, Vélo Québec, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 12.1 Procéder à la requalification du boulevard Pie-IX | 12.1.1 Assurer la mise en marché des trois terrains à développer à l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX<br>12.1.2 Aménager des espaces publics le long du boulevard Pie-IX<br>12.1.3 Assurer le suivi de l'aménagement du SRB Pie-IX et de ses impacts sur le milieu afin que les préoccupations des commerçants, des institutions, des citoyens et de l'arrondissement soient prises en compte<br>12.1.4 Soutenir la mise en place des mesures de mitigation ciblant les commerçants dans le cadre de l'implantation du SRB Pie-IX |
| 12.2 Faire du secteur Albert-Hudon un nouveau quartier résidentiel mixte respectant les principes du développement durable | 12.2.1 Planifier, de concert avec le propriétaire, le cadre urbain du développement du quartier à l'intérieur du quadrilatère formé des boulevards Maurice-Duplessis, Albert-Hudon, Léger et la limite est de l'arrondissement en prenant en compte les principes de développement durable<br>12.2.2 Conclure un accord de développement avec le promoteur |
| 12.3 Augmenter l'offre d'infrastructures culturelles | 12.3.1 Construire une bibliothèques inter-arrondissements avec l'arrondissement Ahuntsic–Cartierville en incarnant les principes de la bibliothèque du XXIe siècle |
| 12.4 Augmenter l'offre d'infrastructures sportives | 12.4.1 Construire un nouveau centre sportif intergénérationnel et multifonctionnel à l'angle des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa |
| 12.5 En collaboration avec les organismes du milieu, améliorer l'aménagement du secteur Nord-Est | 12.5.1 Concevoir un plan d'aménagement prenant en compte les besoins des citoyens de même que :<br>• le verdissement<br>• la sécurité<br>• l'agriculture urbaine<br>• les espaces de voisinage<br>• l'accès au secteur du ruisseau de Montigny |
| 12.6 En collaboration avec un ensemble de partenaires, implanter un Corridor vert dans le Nord-Est | 12.6.1 Mettre en place la Table de coordination du Corridor vert<br>12.6.2 Décloisonner les terrains des commissions scolaires et de leurs écoles et les parcs de l'arrondissement<br>12.6.3 Lutter contre les îlots de chaleur en verdissant le territoire<br>12.6.4 Sécuriser les déplacements aux pourtours des écoles, des parcs ainsi qu'aux intersections<br>12.6.5 Animer les domaines public et institutionnel |

# 13 UNE ORGANISATION TRANSPARENTE ET PERFORMANTE

Considérant l'arrondissement comme une administration publique d'importance à Montréal-Nord, les citoyens consultés dans le cadre de l'actuelle planification stratégique mentionnent que celui-ci doit agir comme un catalyseur d'informations et facilitateur entre les différentes organisations qui agissent sur son territoire.

Par ailleurs, ils sont d'avis que les consultations citoyennes sont favorablement perçues et qu'elles démontrent une réelle ouverture et un désir de changement.

Afin de rendre son organisation plus transparente et performante, l'arrondissement s'assurera que ses affaires sont gérées de façon responsable et transparente dans le respect et l'équité. Conscient de la difficulté qu'éprouvent certains citoyens à accéder à ses services, et ce, dans un délai raisonnable, il proposera des solutions souples facilitant ainsi la vie des citoyens. Il veillera à rendre compte de ses activités et engagements plus régulièrement par l'entremise d'outils de communication améliorés.

Partenaires actuels ou éventuels :
Autres arrondissements, Ville de Montréal, etc.

| OBJECTIFS | ACTIONS |
|---|---|
| 13.1 Susciter la participation citoyenne lors de la planification des projets d'aménagement du territoire | 13.1.1 Poursuivre les consultations autour des projets du Corridor vert des cinq écoles en impliquant tous les services de l'arrondissement concernés<br>13.1.2 Réaliser des consultations citoyennes sur les projets d'aménagement du territoire à venir |
| 13.2 Implanter des pratiques de reddition de compte publique | 13.2.1 Élaborer une Déclaration de services aux citoyens<br>13.2.2 Responsabiliser et sensibiliser l'organisation à la nécessité de rendre des comptes à la population de façon transparente et complète<br>13.2.3 Créer un tableau de bord pour le suivi de la planification stratégique<br>13.2.4 Réaliser une reddition de compte annuelle des actions prévues à la planification stratégique<br>13.2.5 Organiser des séances d'information sur le Plan triennal d'immobilisation (PTI)<br>13.2.6 Réaliser des sondages de satifaction auprès de la population (ex. : offre d'activités sportives, de loisirs ou culturelles, etc.) |
| 13.3 En collaboration avec la Ville, faciliter la fluidité de l'information et développer de nouvelles applications mobiles | 13.3.1 Informer les citoyens des différents moyens mis à leur disposition pour suivre les opérations des Travaux publics (collecte des ordures, des matières recyclables, des encombrants et des matières compostables et déneigement)<br>13.3.2 Faciliter l'inscription en ligne à différentes activités offertes par l'arrondissement et ses partenaires<br>13.3.3 Permettre l'accès à certains permis en ligne<br>13.3.4 Assurer un meilleur suivi auprès des citoyens qui font des requêtes auprès de l'arrondissement<br>13.3.5 Déployer les accès sans fil à plus grande échelle |
| 13.4 Bien orienter les citoyens et clarifier les lieux d'accueil selon la demande | 13.4.1 Améliorer la signalisation directionnelle et l'aménagement des espaces d'accueil des citoyens dans les édifices municipaux<br>13.4.2 Former les employés municipaux au service à la clientèle |
| 13.5 Réviser systématiquement tous les processus opérationnels de l'arrondissement | 13.5.1 Élaborer un plan d'action<br>13.5.2 Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic opérationnel et des ressources |
| 13.6 Prendre en compte les principes de développement durable | 13.6.1 En collaboration avec la Ville, assurer le renouvellement de la flotte de véhicules municipaux par des véhicules écoénergétiques<br>13.6.2 Adopter une politique de transport durable à l'intention des employés de l'arrondissement<br>13.6.3 En collaboration avec la Ville, favoriser l'utilisation de technologies visant l'autosuffisance énergétique (géothermie, énergie solaire, etc.) dans les nouvelles installations de l'arrondissement |

# ENJEUX ET DÉFIS

La planification stratégique 2016-2020-2025 de Montréal-Nord comporte de grandes orientations qui ont fait l'objet d'un large consensus, des objectifs et des actions à mettre de l'avant pour les atteindre, ainsi que des indicateurs et des cibles précises en termes de résultats et de délais.

Cette planification est ambitieuse. Les enjeux et les défis sont grands. La mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique nécessitera de nouvelles façons de faire, un ajustement du déploiement des ressources et ne pourra se réaliser qu'avec les citoyens et de multiples partenaires.

Pour ce qui est des défis, notons :

- la mobilisation;
- la capacité à travailler ensemble;
- la mise en commun des ressources et des expertises;
- des communications influentes pour convaincre d'investir à Montréal-Nord;
- le développement d'une vision commune;
- l'innovation dans les façons de faire;
- l'image renouvelée de Montréal-Nord.

*Osons croire qu'ensemble*
*on peut changer les choses !*

# ANNEXES

# ANNEXE 1 Une communauté engagée envers ses jeunes

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **1.1 Développer une approche globale, concertée et intégrée** | | |
| 1.1.1 Élaborer un plan d'action intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion à l'intention des jeunes | Plan intégré défini | 2017 |
| 1.1.2 Mobiliser les partenaires gouvernementaux, les institutions, les fondations, les gens d'affaires et les organismes du milieu pour la réalisation d'un plan d'action intégré de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à l'intention des jeunes | Engagement confirmé des partenaires | Tous les secteurs impliqués : gouvernementaux, philanthropiques, institutionnels, communautaires et privés |
| 1.1.3 Encourager et renforcer la collaboration entre les organismes jeunesse pour la mise en œuvre de projets structurants | Nombre de projets conjoints réalisés par les organismes jeunesse | 2017 : 2 projets<br>2018 : 3 projets<br>2020 : 4 projets |
| **1.2 Soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative** | | |
| 1.2.1 Bonifier la programmation en culture et bibliothèques, sports et loisirs qui appuie le développement des compétences chez les jeunes de 0 à 18 ans | Nombre d'activités dédiées ajoutées à la programmation actuelle<br>- en culture<br>- en bibliothèque<br>- en sports et loisirs | 2017 2018 2019 2020<br><br>1 1 2<br>1 2 2 3<br>1 1 1 |
| 1.2.2 Renforcer les activités soutenant l'éveil à la lecture (activités de découverte du langage écrit) auprès des organismes œuvrant en petite enfance | Nombre de nouveaux organismes rejoints<br>Nombre de nouvelles activités générées | 2017 : 2 organismes et 2 activités<br>2018 : 2 organismes et 3 activités |
| 1.2.3 Soutenir dans toutes les écoles primaires et secondaires les activités parascolaires favorisant le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu | Nombre de projets scolaires auxquels l'arrondissement contribue | 2017 : 1<br>2018 : 2<br>2019 : 2<br>2020 : 3 |
| 1.2.4 Susciter l'intérêt auprès des entreprises et organismes envers le programme « Adopter une école » | Nombre d'écoles adoptées | 2018 : 3<br>2020 : 6<br>2022 : 10<br>2025 : 15 |
| **1.3 Favoriser le développement de l'employabilité** | | |
| 1.3.1 Offrir des stages d'exploration et d'initiation aux métiers et professions exercés au sein de l'arrondissement | Nombre de stages | 2017 : 5<br>2018 : 5<br>2019 : 6<br>2020 : 7 |
| 1.3.2 Promouvoir les emplois municipaux et s'associer avec les organismes locaux ayant pour mission d'accompagner les jeunes vers l'emploi | Nombre d'outils d'information développés ou activités offertes | 2017 : 2<br>2018 : 3<br>2020 : 5 |
| 1.3.3 Encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes en collaboration avec les partenaires locaux | Soutien et collaboration avec les partenaires locaux | 2017 et en continu |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **1.4 Favoriser l'implication des jeunes dans la communauté et les initier à l'exercice de la démocratie** | | |
| 1.4.1 S'associer aux organismes communautaires qui offrent des possibilités d'engagement social et citoyen, et les soutenir | Nombre de projets soutenant l'engagement social | 2017 : 5<br>2020 : 7<br>2025 : 10 |
| 1.4.2 Développer des espaces jeunesse dans les principaux secteurs de l'arrondissement (Centre, Est et Ouest) | Nouveaux espaces jeunesse implantés | 2018 : Parc Henri-Bourassa<br>2020 : Parc Ottawa<br>2022 : Parc St-Laurent |
| 1.4.3 Créer un concours *directeur, directrice d'arrondissement d'un jour* pour les étudiants de cinquième secondaire | Mise en œuvre du concours | 2018 |
| 1.4.4 Mettre en place un conseil jeunesse de Montréal-Nord | Mise sur pied du conseil | 2017 |
| 1.4.5 Mettre en place un cercle des jeunes leaders | Nombre de jeunes issus de Montréal-Nord exerçant une activité reconnue à l'échelle montréalaise ou locale | 2018 : 10 |
| **1.5 Améliorer la participation des jeunes aux activités culturelles et sportives** | | |
| 1.5.1 Diversifier les activités culturelles et sportives s'adressant aux jeunes | Nombre d'heures de réservation de nos installations | 2017 : + 5 %<br>2018 : + 5 %<br>2019 : + 5 %<br>2020 : + 5 % |
| 1.5.2 Soutenir davantage les clubs sportifs et les organismes jeunesse dans leurs plans et programmes de développement | Budget alloué | 2018 : 10 %<br>2020 : 10 % |
| 1.5.3 Développer conjointement avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ) et la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, un programme permanent visant à valoriser la connaissance du patrimoine local (incluant un volet institutionnel municipal) | Mise en place du programme | 2018 |
| 1.5.4 Bonifier le volet jeunesse du programme de médiation culturelle | Nombre de nouveaux projets destinés aux jeunes dans le plan d'action en médiation culturelle | 2018 : 3<br>2020 : 5<br>2025 : 7 |

# ANNEXE 2 Un logement de qualité pour le plus grand nombre

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **2.1 Développer une vision commune de développement pour réaliser et mettre en œuvre un plan d'action intégré en matière d'habitation** | | |
| 2.1.1 Réaliser un *Rendez-vous Montréal-Nord : priorité habitation* avec les partenaires en matière d'habitation | Forum réalisé | 2017 |
| 2.1.2 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action intégré | Plan d'action adopté<br>Suivi du plan d'action intégré | 2017<br>2018-2019 |
| **2.2 Accroître le caractère résidentiel de Montréal-Nord** | | |
| 2.2.1 Favoriser l'accueil de nouveaux projets résidentiels de qualité incluant du logement social dans les secteurs Albert-Hudon et Pie-XI | Nombre d'unités privés<br>Nombre de logements sociaux | 250 unités d'ici 2020<br>500 unités d'ici 2025 |
| 2.2.2 Réviser le processus d'accueil et d'émission de permis pour les projets immobiliers pour le rendre simple et clair avec possibilité de demande en ligne | Processus d'accueil et d'émission révisé<br>Service en ligne | 2018<br>2019 |
| **2.3. Diminuer le nombre de logements insalubres** | | |
| 2.3.1 À partir des indicateurs de risque développés par le Service d'habitation de la Ville de Montréal, identifier les secteurs prioritaires d'intervention en matière de salubrité | Secteurs prioritaires identifiés | 2017 |
| 2.3.2 Réaliser une campagne d'information auprès des propriétaires des secteurs prioritaires identifiés portant sur leurs obligations | Campagne réalisée | Une campagne en 2017<br>Une campagne en 2018 |
| 2.3.3 Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation auprès des locataires en collaboration avec les organismes du milieu en mettant l'accent sur certaines clientèles plus vulnérables (aînés, personnes seules, familles monoparentales, nouveaux immigrants) | Campagne réalisée | Une campagne annuelle par année à compter de 2017 |
| 2.3.4 Signer une entente-cadre avec la Ville de Montréal en matière d'inspections préventives | Programme d'inspections préventives mis en place | Augmentation du nombre annuel d'inspections préventives à compter de 2017 |
| **2.4 Planifier le développement de logements sociaux et communautaires adaptés à une clientèle diversifiée** | | |
| 2.4.1 Collaborer au maintien des coopératives présentes sur le territoire | Nombre de logements coopératifs perdus | 0 % (ne pas perdre d'unités) |
| 2.4.2 Mieux accompagner les porteurs de projets de logements sociaux et communautaires et se doter d'un programme de soutien en collaboration avec les partenaires du milieu | Programme de soutien mis en place | 2018 |
| 2.4.3 Maintenir et si possible accroître toutes les formes de logements sociaux et communautaires en s'assurant d'une meilleure répartition géographique de ces logements sur le territoire de l'arrondissement | Augmentation du % des logements (actuel : 5,2 % du parc immobilier) | Rejoindre la moyenne montréalaise de 7,2 % d'ici 2030 |
| 2.4.4 Adopter une stratégie locale d'inclusion (logements sociaux et communautaires, grands logements pour les familles, logements pour les aînés, logements adaptés, etc.) dans les nouveaux projets immobiliers | Proportion de logements inclusifs | Quartier Albert Hudon 15 %<br>Boulevard Pie-IX 10 % |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **2.5 Informer les locataires de leurs droits et obligations en matière de logement et les accompagner** | | |
| 2.5.1 Produire un bottin des ressources en matière de logement comprenant les coordonnées des ressources communautaires, le processus réglementaire régissant les logements et les démarches à suivre | Publication du bottin | 2019 |
| 2.5.2 Mobiliser le réseau d'acteurs pour accompagner les personnes et les ménages en difficulté | Entente de service signée avec des partenaires<br>Nombre de ménages accompagnés | 2019<br>À définir avec les partenaires |
| 2.5.3 Soutenir l'accompagnement des nouveaux immigrants par des organismes spécialisés | Entente de service signée avec des partenaires<br>Nombre de ménages accompagnés | 2019<br>À définir avec les partenaires |

# ANNEXE 3 Une sécurité alimentaire améliorée

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **3.1 Faciliter l'accès à des aliments santé** | | |
| 3.1.1 Adopter la politique sur les saines habitudes de vie | Politique adoptée au conseil d'arrondissement | 2017 |
| 3.1.2 Mettre en œuvre le plan d'action sur les saines habitudes de vie | Taux d'actions réalisées | 2018 : 50 %<br>2020 : 75 %<br>2025 : 100 % |
| 3.1.3 Ajouter des aliments santé à l'offre alimentaire des arénas, des centres culturels, sportifs et de loisirs, des édifices municipaux et lors d'événements organisés par l'arrondissement | Nombre d'installations où l'offre alimentaire a été améliorée | 2018 : 50 %<br>des installations<br>2020 : 100 %<br>des installations |
| 3.1.4 Élaborer une politique de commandite des événements conforme à la politique sur les saines habitudes de vie | Politique adoptée au conseil d'arrondissement | 2018 |
| 3.1.5 Évaluer l'offre alimentaire, autorisée en vertu du règlement de zonage, en vigueur autour des zones scolaires | Portrait de l'offre alimentaire avec recommandations | 2019 |
| **3.2 Faciliter et encourager les initiatives locales** | | |
| 3.2.1 Soutenir les organismes du milieu qui visent à assurer un meilleur accès à une alimentation de qualité | Aide financière et technique accordée | À compter de 2016 |
| 3.2.2 Encourager et soutenir les organismes communautaires qui offrent des services de dépannage alimentaire | Entente de service signée<br>Nombre de ménages aidés | 2018<br>100 à compter de 2019 |
| 3.2.3 Construire et distribuer des bacs surélevés pour le jardinage, à l'intention des aînés et des personnes ayant des limitations fonctionnelles | Nombre de bacs | Au besoin pour un total de 40 bacs en 2025 |
| 3.2.4 Encourager et soutenir les initiatives de développement de connaissances et compétences en matière d'alimentation et de jardinage (cours de cuisine et de jardinage, cuisines collectives, etc.) | Nombre d'initiatives soutenues | Selon la demande |
| 3.2.5 Utiliser les canaux de diffusion de l'arrondissement pour promouvoir l'ensemble des initiatives citoyennes en matière de sécurité alimentaire | Nombre d'outils de diffusion initiés par l'arrondissement<br>Nombre de lieux de diffusion utilisés | À fixer après avoir identifié les besoins des partenaires |
| **3.3 Encourager l'agriculture urbaine** | | |
| 3.3.1 Encourager le développement de jardins communautaires et collectifs | Nombre de nouveaux jardins communautaires et collectifs | + 5 % sur l'ensemble de l'arrondissement d'ici 2020 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **4.1 Promouvoir un mode de vie physiquement actif** | | |
| 4.1.1 Adopter la politique sur les saines habitudes de vie | Politique adoptée au conseil d'arrondissement | 2017 |
| 4.1.2 Mettre en œuvre le plan d'action sur les saines habitudes de vie | Taux d'actions réalisées | 2018 : 50 %<br>2020 : 75 %<br>2025 : 100 % |
| 4.1.3 Encourager, dans la programmation communautaire et sportive de l'arrondissement, des initiatives visant à développer chez les citoyens un mode de vie physiquement actif | Nombre d'heures de réservation de nos installations | 2017 : +5 %<br>2018 : +5 %<br>2019 : +5 %<br>2020 : +5 % |
| 4.1.4 Promouvoir les activités physiques proposées par l'arrondissement et ses partenaires | Programmation inscrite dans l'*Infonord*<br>Programmation diffusée sur les stèles de l'arrondissement | Dans chacune des publications<br>2017 |
| 4.1.5 Promouvoir la mobilité active - transports collectifs et actifs - en collaboration avec les partenaires (STM, Vélo-Québec, écoles, employeurs et autres) | Mise en œuvre de l'axe 1 : transports collectifs et actifs du Plan local de déplacement<br>Campagne de sensibilisation grand public | À compter de 2017<br>2017-2018 |
| **4.2 Développer des environnements favorables à la pratique d'activités physiques** | | |
| 4.2.1 Mettre en œuvre des plans de déplacement scolaires développés dans le cadre du projet « Mon école à pied et à vélo » | Mise en œuvre des plans | 8 écoles d'ici 2021 |
| 4.2.2 Développer et mettre aux normes les infrastructures sportives | Mise aux normes de l'aréna Fleury<br>Mise aux normes de l'aréna Garon | 2018<br>2021 |
| **4.3 Sensibiliser les citoyens aux bienfaits d'un mode de vie physiquement actif** | | |
| 4.3.1 Organiser des journées portes ouvertes pour faire découvrir les infrastructures sportives de Montréal-Nord ainsi que l'offre de services des clubs sportifs fédérés | Journées portes ouvertes | Première à l'automne 2017<br>Deux par année à partir de 2018 |

# ANNEXE 5 Une offre culturelle riche et diversifiée

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **5.1 Adapter l'offre culturelle à la réalité des citoyens** | | |
| 5.1.1 Promouvoir une offre culturelle reflétant la diversité sociale et culturelle de l'arrondissement auprès de l'ensemble de la population | Nombre d'organismes relayeurs offrant la diffusion | 2017 : 5<br>2018 : 8<br>2020 : 10 |
| 5.1.2 En collaboration avec les écoles et la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, maintenir l'offre d'activités culturelles qui contribuent à faire connaître et à valoriser l'histoire de l'arrondissement | Nombre d'activités offertes | À identifier avec les partenaires |
| 5.1.3 Soutenir les activités culturelles citoyennes et celles d'organismes du milieu (ex. : soirées de poésie, expositions, etc.) | Nombre d'activités émanant de citoyens ou d'organismes culturelles | 2018 : 4 initiatives<br>2020 : 6 initiatives<br>2025 : 12 initiatives |
| 5.1.4 Intégrer des activités culturelles aux événements sportifs et communautaires de grande envergure de l'arrondissement | Nombre d'événements de grande envergure touchés | 2017 : 2<br>2019 : 3<br>2021 : 4 |
| 5.1.5 Assurer une programmation spécifique d'activités culturelles durant les vacances scolaires pour les jeunes de 0 à 16 ans | Nombre d'activités à l'intention de cette clientèle dans la programmation générale estivale | 2017 : 4<br>2019 : 6<br>2021 : 6 |
| 5.1.6 Mettre à contribution les partenaires du milieu dans le développement d'une offre culturelle répondant à des besoins variés | Maintien du comité culturel permanent<br>Diversification de la représentation des partenaires du milieu | 4 rencontres/année<br>Plus d'organismes jeunesse partenaires |
| **5.2 Accroître la médiation culturelle** | | |
| 5.2.1 Bonifier les actions et projets de médiation culturelle mettant en lien divers groupes de citoyens (femmes, personnes âgées, nouveaux immigrants, jeunes, etc.) et des artistes | Nombre et diversité des groupes citoyens et artistes rejoints par année | 2018 : 5<br>2020 : 10<br>2025 :15 |
| **5.3 Améliorer les moyens de communication pour faciliter la diffusion de l'offre culturelle** | | |
| 5.3.1 Utiliser divers moyens de communication et développer de nouvelles stratégies de communication | Stratégie mise en place<br>Nouveaux moyens de communication | 2017<br>Dès 2017 |
| 5.3.2 En concertation avec les orientations de la Ville, créer une meilleure signalisation des lieux culturels et patrimoniaux, des parcs, des bibliothèques, des arénas, etc. | Nouvelle signalisation mise en place | 2018 |
| 5.3.3 Identifier de nouvelles dénominations toponymiques pour les lieux culturels et sportifs de l'arrondissement | Nouvelle désignation établie<br>- bibliothèques<br>- arénas | <br>2017<br>2017 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **5.4 Étendre l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement** | | |
| 5.4.1 Diversifier la programmation de la Maison Brignon-dit-Lapierre et développer une programmation extérieure | Nouvelle programmation extérieure mise en pace | 2018 |
| 5.4.2 Accroître les projets de médiation culturelle dans nos installations et hors les murs afin de rejoindre plus de citoyens | Nombre de personnes rejointes par secteur géographique | 2017 : + 5 %<br>2018 : + 10 %<br>2020 : + 20 % |
| 5.4.3 Animer le Corridor vert des cinq écoles et les espaces publics | Programmation spécifique et continue mise en place | 2018 : Corridor vert<br>2020 : places publiques |
| 5.4.4 En lien avec la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 et la nouvelle à venir, appliquer le concept de quartier culturel à Montréal-Nord et développer un parcours d'activités et d'équipements | Parcours identifiés | 2019 |
| 5.4.5 Développer une collection d'œuvres d'art composée d'œuvres d'artistes locaux ou d'artistes s'étant produits lors d'événements artistiques nord-montréalais | Nombre d'œuvres acquises | 3/année (selon les crédits disponibles) |

# ANNEXE 6 Vivre ensemble en harmonie

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **6.1 Assurer une vigie et l'identification d'actions stratégiques afin de promouvoir un environnement paisible et sécuritaire** | | |
| 6.1.1 Soutenir la réalisation de la planification stratégique de la Table Paix et Sécurité urbaines | Identification des priorités stratégiques<br>Élaboration d'un tableau de bord pour le suivi des indicateurs ciblés<br>Bilan annuel commenté | 2017<br>2017<br>À chaque année |
| **6.2 En collaboration avec les organismes et institutions du milieu, contribuer à la réduction de la violence conjugale et intrafamiliale** | | |
| 6.2.1 Participer aux instances de concertation et comités œuvrant dans ce domaine | Présence de l'arrondissement au sein du Comité Femmes de Montréal-Nord | À compter de 2017 |
| 6.2.2 Soutenir les initiatives des organismes, tables de concertation et regroupements dans la lutte contre la violence conjugale et intrafamiliale | Nombre de projets soutenus par de l'expertise ou du financement | 2/année à compter de 2017 |
| 6.2.3 Participer à la mise en œuvre d'un plan de communication intégré visant à sensibiliser la population | Campagne de sensibilisation grand public | 2018 |
| **6.3 Développer la médiation urbaine** | | |
| 6.3.1 Développer des activités favorisant l'apprentissage de stratégies pacifiques de résolution de problème | Nombre d'activités de sensibilisation<br>Nombre de formations | À identifier avec les partenaires en 2017<br>À identifier |
| 6.3.2 En collaboration avec les écoles, les institutions et les organismes du milieu, soutenir la lutte contre l'intimidation | Nombre de projets appuyés | À identifier en 2017 |
| 6.3.3 Déployer un programme de médiation urbaine dans les parcs | Présence de médiateurs dans trois parcs | Henri-Bourassa : 2017<br>Saint-Laurent : 2018<br>Ottawa : 2019 |
| **6.4 Réviser la règlementation en matière de gestion des incivilités dans l'espace public** | | |
| 6.4.1 Mettre en place de nouveaux moyens pour assurer un environnement paisible et sécuritaire | Nouvelle règlementation municipale adoptée au conseil d'arrondissement | 2017 |
| 6.4.2 Mettre en place de nouveaux moyens ou projets pour assurer une adéquation entre le traitement des incivilités et ses impacts sur la trajectoire de vie des citoyens | Évaluation d'impact des moyens et projets | 2018 : 2 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **7.1 Planifier l'aménagement et la protection de la rive** | | |
| 7.1.1 Réaliser un diagnostic de l'ensemble du secteur incluant notamment un état de santé de la rive, l'identification des percées visuelles à mettre en valeur et la valeur patrimoniale des sites | Diagnostic réalisé | 2018 |
| 7.1.2 Consulter la population de Montréal-Nord | Consultation réalisée | 2019 |
| 7.1.3 Élaborer un plan directeur incluant notamment les acquisitions prévues, les mesures de protection de la rive et les aménagements suggérés, en privilégiant le transport actif | Plan directeur produit | 2020 |
| **7.2 Aménager la rive** | | |
| 7.2.1 Aménager des percées visuelles | Percées visuelles aménagées et entretenues | 2020-2021 |
| 7.2.2 Aménager les terrains en rive par la plantation d'espèces indigènes aux endroits qui s'y prêtent | Plantations réalisées | 2020-2025 |
| 7.2.3 Impliquer les propriétaires des terrains dans la renaturalisation des berges et leur entretien | Nombre de propriétaires | 10 d'ici 5 ans |
| **7.3 Aménager les espaces publics en rive** | | |
| 7.3.1 Aménager de nouvelles installations (entreposage, abris, etc.) pour favoriser le développement d'activités telles que le kayak, la pêche, la voile, les activités éducatives et sportives, etc. | Parc Aimé-Léonard<br>Installations aménagées | 2018<br>2018 |
| 7.3.2 Réaménager le parc autour et derrière la Maison Brignon-dit-Lapierre | Réaménagement complété | 2018 |
| 7.3.3 Réaménager de manière sécuritaire la piste cyclable avec une signature concertée (design, éclairage, taille des arbustes, chaussée) du Parcours Gouin | Piste cyclable réaménagée | 2018-2019 |
| 7.3.4 Augmenter le nombre d'accès publics à la rive par l'acquisition de terrains ou la négociation de passages | Nombre de nouveaux points d'accès publics | 3 d'ici 5 ans |
| 7.3.5 Maintenir un parcours pédestre praticable toute l'année entre le parc Aimé-Léonard et le pont Pie-IX | Parcours aménagé et entretenu | 2019 |
| **7.4 Animer la rive** | | |
| 7.4.1 Soutenir les organismes œuvrant dans le domaine du patrimoine et de la mise en valeur de l'histoire | Nombre d'activités offertes | À identifier avec les partenaires |
| 7.4.2 Participer activement à la mise en œuvre du Parcours Gouin | Nouvelle signature visuelle<br>Nouveaux outils d'interprétation | 2017-2018<br>2018 |
| 7.4.3 Soutenir l'organisation d'activités récréatives et le développement d'organismes de loisirs en lien avec la rive | Nombre d'activités soutenues | 2017 : 2<br>À identifier pour les années subséquentes |
| 7.4.4 Sensibiliser les usagers à la sécurité nautique | Affichage des normes de sécurité<br>Activités de sensibilisation à la sécurité aquatique | Été 2017<br>Été 2018 |

# ANNEXE 8 Des parcs et espaces publics mieux aménagés

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **8.1 Élaborer un plan d'action et de développement pour les parcs et espaces publics** | | |
| 8.1.1 Se doter d'un plan de développement des parcs et espaces publics (diagnostic, consultations citoyennes, cibles en matière de végétalisation, d'équipements, de mobilier, d'infrastructures, etc.) | Plan d'action et de développement des parcs et espaces publics adopté | 2018 |
| **8.2 Aménager, entretenir et moderniser les parcs et espaces publics** | | |
| 8.2.1 Améliorer la propreté des parcs | Satisfaction des usagers par sondage dans trois parcs chaque année | Plus de 80 % des usagers assez et très satisfaits dès 2018 |
| 8.2.2 Remplacer les arbres morts et diversifier la végétation | Nombre d'arbres remplacés<br>Maximum de 10 % de la canopée d'une même espèce | 100 %<br>Remplacer les érables argentés et les frênes par une essence sous-représentée |
| 8.2.3 Réaliser des aménagements paysagers plus fonctionnels en favorisant la plantation d'arbustes et de plantes indigènes nécessitant peu d'entretien | Nombre d'aménagement modifiés | 100 % des parcs, places publiques et saillies nouvellement aménagés d'ici 2020 |
| 8.2.4 Poursuivre le réaménagement des parcs de l'arrondissement | • Nouvelle butte de glissade dans le parc Aimé-Léonard<br>• Parc multifonctionnel à Langelier<br>• Pergola au parc Gouin<br>• Pergola au parc Eusèbe-Ménard<br>• Nouveaux jeux au parc Louis-Querbes<br>• Nouveaux jeux au parc Ménard<br>• Nouveaux jeux au parc Lacordaire<br>• Tennis au parc Sauvé<br>• Bocce et tennis au parc Carignan<br>• Nouveaux aménagements au parc Sabrevois<br>• Réaménagement du parc Henri-Bourassa incluant un chalet<br>• Piscine et chalet de parc au parc Ottawa<br>• Nouveau chalet au parc St-Laurent | 2018<br>2019<br>2017<br>2017<br>2017<br>2017<br>2017<br>2017<br>2017<br>2017<br>2017-2018<br>2020<br>2022 |
| **8.3 Animer les parcs** | | |
| 8.3.1 Augmenter le nombre d'activités d'animations culturelles et sportives libres dans les parcs | Nombre de nouvelles activités | 2017 : + 5 %<br>2018 : + 5 %<br>2019 : + 5 %<br>2020 : + 5 % |
| 8.3.2 Développer une programmation annuelle des activités dans les parcs | Programmation annuelle disponible | Dès 2017 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **8.4 Augmenter le nombre d'espaces verts et publics** | | |
| 8.4.1 Poursuivre l'aménagement sur les propriétés de l'arrondissement et le domaine public | Nouveaux espaces verts et publics | En continu |
| 8.4.2 Profiter de toutes les opportunités immobilières pour acquérir de nouveaux espaces à verdir (agrandissement de parcs, création de nouveaux espaces publics, notamment dans le secteur Nord-Est, stationnements de centres commerciaux) | Croissance du nombre d'espaces verts | Selon les opportunités |
| **8.5 Améliorer l'aménagement des espaces publics existants (rues et espaces publics)** | | |
| 8.5.1 Faire un diagnostic de l'accessibilité universelle des espaces publics | Diagnostic produit | 2018 |
| 8.5.2 Rendre universellement accessibles les espaces publics extérieurs | Espaces publics universellement accessibles | 2016-2025 |
| 8.5.3 Rendre accessibles tous nos édifices publics | Édifices de l'arrondissement accessibles | Graduellement entre 2018 et 2025 |
| 8.5.4 À l'occasion de la réfection des rues et des trottoirs, réaménager et verdir les rues de manière plus conviviale là où l'espace public s'y prête (végétalisation, ajout de mobilier urbain, etc.) | Création de lieux de rencontre dans les espaces publics et verdissement | 2016-2025 |
| 8.5.5 Améliorer l'éclairage de certaines rues et des espaces de stationnement et procéder à l'élimination des zones publiques mal éclairées, tout en diminuant la pollution lumineuse | Réalisation d'une marche exploratoire avec des citoyens | 1/année |
| **8.6 Aménager des rues piétonnes ou partagées et des ruelles vertes** | | |
| 8.6.1 Identifier les rues offrant un potentiel d'aménagement | Identification réalisée | 2017 |
| 8.6.2 Consulter les résidents des secteurs identifiés | Consultation réalisée | 1 projet tous les 3 ans |
| 8.6.3 Aménager l'espace public en rue piétonne ou partagée | Espace aménagé | 1 projet tous les 3 ans |
| 8.6.4 Animer les rues piétonnes ou partagées | Animation réalisée | 1 projet tous les 3 ans |
| 8.6.5 Aménager des ruelles vertes | Nouvelles ruelles vertes | 1/année et selon le niveau de participation citoyenne |

# ANNEXE 9 Des pratiques environnementales bonifiées

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **9.1 Améliorer la performance de l'arrondissement dans la gestion des matières résiduelles** | | |
| 9.1.1 Réaliser un plan d'action visant l'atteinte des objectifs fixés au Plan directeur de gestion des matières résiduelles de la Ville de Montréal | Ratio de récupération en kg/personne/an de matières recyclables | 2017 : 72 kg/personne<br>2018 : 80 kg/personne<br>2019 : 87 kg/personne |
| 9.1.2 Implanter la cueillette des résidus alimentaires | Ratio de récupération en kg/personne/an de matières organiques | 2017 : 16 kg/personne<br>2018 : 20 kg/personne<br>2019 : 26 kg/personne |
| 9.1.3 Déployer des moyens de sensibilisation et d'intervention auprès des citoyens en collaboration avec les organismes du milieu | Nombre de portes ciblées | 4 000 par année |
| 9.1.4 Améliorer les opérations de cueillette des encombrants | Augmentation de la fréquence des collectes | Hebdomadaire à compter de 2017 |
| 9.1.5 Favoriser l'augmentation du nombre de lieux de dépôt de technologies informatiques et communications (TIC) | Augmentation du nombre de lieux de dépôt | 1 de plus à compter de 2017 |
| 9.1.6 Afficher les règles de tri des déchets, illustrées à l'aide de pictogrammes, dans les halls d'immeubles multiplex | Nombre d'immeubles (252 dans l'arrondissement) | 2017 : 75<br>2018 : 150<br>2019 : 200 |
| **9.2 Encourager les initiatives citoyennes ou des organismes pour un arrondissement plus vert et plus propre** | | |
| 9.2.1 Proposer un accès au compost avec un camion de distribution mobile | Nombre de distribution | 2018 : 1<br>2019 : 2<br>2020 : 3 |
| 9.2.2 Travailler en collaboration avec des organismes pour la plantation d'arbres en terrain privé (entreprises d'économie sociale et OBNL) | Nombre d'arbres plantés par les partenaires du milieu par année | 2017 : 200<br>2018 : 250<br>2019 : 300<br>2020 : 400 |
| 9.2.3 Organiser un concours du « plus beau jardin » pour encourager les propriétaires à verdir leur terrain ou à créer des jardins | Concours mis en place<br>Nombre d'Inscriptions | 2019<br>2019 : 10<br>2020 : 15<br>2021 : 20<br>2022 : 25 |
| 9.2.4 Réaliser une campagne de sensibilisation auprès des citoyens pour promouvoir une culture verte et sans pesticides | Campagne réalisée | 1/année à compter de 2017 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **9.3 Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux** | | |
| 9.3.1 Organiser des conférences ou des ateliers de sensibilisation aux enjeux environnementaux dans les lieux de diffusion culturelle (incluant les écoles) | Nombre de personnes rejointes | 2017 : 1 000<br>2018 : 1 500<br>2019 : 2 000<br>2020 : 2 500 |
| 9.3.2 En collaboration avec les organismes du milieu, soutenir l'application de la gestion durable de l'eau de la Ville de Montréal en mettant en place une campagne d'information | Campagne d'information auprès des résidents | 2018 |
| **9.4 Lutter contre les îlots de chaleur et verdir l'arrondissement** | | |
| 9.4.1 Réaliser le Plan canopée | Nombre d'arbres plantés | 3 200 sur le domaine public d'ici 2024<br>8 200 sur les espaces privés d'ici 2024 |
| 9.4.2 Élaborer un programme d'accompagnement pour le verdissement à l'intention des grands propriétaires commerciaux | Nombre de stationnements privés verdis avec une réduction minimum de 10 % de la surface minéralisée | 3 d'ici 2022 |
| **9.5 Adopter une réglementation plus efficace en matière de développement durable** | | |
| 9.5.1 Intégrer à la réglementation des normes et exigences en matière de développement durable (ex. : captation des eaux de pluie, toitures vertes et blanches, perméabilité des stationnements, éclairage dirigé vers le sol, etc.) | Nouvelles réglementation adoptée | Progressivement sur 3 ans à compter de 2017 |
| 9.5.2 Se doter d'un Plan local de développement durable | Plan adopté | 2017 |

# ANNEXE 10 Des déplacements agréables et sécuritaires

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **10.1 Mettre en œuvre le Plan local de déplacements (PLD)** | | |
| 10.1.1 Déployer les différentes mesures mises de l'avant dans le cadre du Plan local de déplacements de l'arrondissement | Mesures mises en œuvre | À compter de 2016 |
| 10.1.2 Informer et sensibiliser les citoyens sur les nouvelles interventions mises en place dans le cadre du Plan local de déplacements | Choix judicieux des moyens d'information | À compter de 2017 |
| **10.2 Améliorer la sécurité des déplacements** | | |
| 10.2.1 Améliorer la sécurité aux intersections | Inventaire des intersections à sécuriser réalisé | 2017 |
| | Nombre de traverses piétonnières bien identifiées | Sur la base de l'inventaire |
| | Nombre de saillies de trottoirs aménagées | Sur la base de l'inventaire |
| 10.2.2 Mettre en place une stratégie particulière avec les établissements scolaires et les garderies | Identification des zones d'écoles et de garderies à sécuriser | 2017 |
| | Déploiement de mesures de sécurisation à proximité des écoles | Sur la base de l'inventaire |
| | Mise en place de débarcadères sur rues en façade des garderies | Sur la base de l'inventaire |
| 10.2.3 Mettre en place une stratégie particulière dans les parcs | Identification des intersections à sécuriser | 2017 |
| | Mise en place des mesures identifiées | Sur la base de l'inventaire |
| 10.2.4 Réduire les conflits d'usages entre piétons/vélos et vélos/autobus le long du boulevard Gouin et la piste cyclable de la rive | Identification et mise en place de mesures correctives | 2018 |
| 10.2.5 Poursuivre l'amélioration du déneigement et le traitement des trottoirs enneigés dans les principes d'accessibilité universelle | Respect des délais de déblaiement | Ceux indiqués dans la politique de déneigement de la Ville de Montréal |
| | Réduction du nombre de plaintes concernant les trottoirs<br>(2015 – 128)<br>(2016 – 99) | Réduction de 25 % en 2017 |
| 10.2.6 Mettre en place des mesures de modération de la circulation dans les rues locales | Nombre de mesures mises en place | En fonction des besoins et des évaluations annuelles |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **10.3 Favoriser les transports collectifs et actifs** | | |
| 10.3.1 Développer et bonifier des aménagements facilitant le transport actif dans le respect des principes d'accessibilité universelle | Réaliser des interventions dans le cadre du programme de réfection routière de l'arrondissement : augmentation de la largeur des trottoirs au besoin, aménagement de saillies aux intersections, verdissement | En continu dès 2016 |
| 10.3.2 Bonifier l'offre de mobilier urbain aux endroits les plus fréquentés dans l'arrondissement | Calendrier d'investissement<br>Nombre de bancs publics et de poubelles combinées (ordures/ matières recyclables) sur rues et aux abords des abribus | 2016 : 20 bancs<br>2017 : à identifier |
| 10.3.3 Se concerter avec la Ville pour élaborer un plan de développement des pistes cyclables | Nombre de km de nouvelles voies cyclables | Dès 2017 : ajout de 7,8 km au réseau cyclable<br>2019 : piste cyclable sur le boulevard Industriel |
| 10.3.4 Ajouter des stationnements pour vélos aux pôles générateurs de déplacements et sur le réseau cyclable | Nombre de nouveaux stationnements installés | 2017 : 1<br>2018 : 3<br>2019 : 3 |
| 10.3.5 Participer au déploiement de mesures préférentielles pour bus (MPB) | Taux de déploiement de la STM auxquels l'arrondissement participe | 100 % |
| 10.3.6 Inciter les grands employeurs locaux à se doter d'une politique encourageant la mobilité durable | Plan de déplacement pour le pôle Marie-Clarac | 2020 |
| **10.4 Améliorer le réseau routier et le stationnement** | | |
| 10.4.1 Mettre à jour le plan de circulation de camionnage en fonction des projets urbains et des enjeux de certains secteurs résidentiels | Plan de circulation de camionnage mis à jour | 2019 |
| 10.4.2 Améliorer les conditions de déplacement et de stationnement du secteur industriel | Interventions à la faveur des travaux du Programme de réfection routière<br>Aménagement de terrains de stationnement | 2016 et suivantes<br>1 en 2018<br>1 en 2020 |

# ANNEXE 11 Un développement économique soutenu

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **11.1 Planifier et accompagner le développement économique de l'arrondissement** | | |
| 11.1.1 Mettre sur pied une table de développement économique réunissant divers acteurs | Table en place | 2017 |
| 11.1.2 Créer un bureau d'accueil (guichet unique) | Ouverture du bureau | 2017 |
| 11.1.3 Réaliser un portrait de la zone industrielle sud et du secteur Albert-Hudon | Portrait réalisé | 2017 |
| 11.1.4 Organiser un *Rendez-vous Montréal-Nord : priorité économie* sur le développement éconimique avec des partenaires locaux et régionaux | Rendez-vous réalisé | 2017 |
| **11.2 Améliorer la qualité de l'aménagement des zones d'emplois** | | |
| 11.2.1 Réaménager et verdir le boulevard Industriel (incluant une piste cyclable) | Boulevard industriel réaménagé en collaboration avec la Ville de Montréal | 2020 |
| 11.2.2 Verdir et mettre en valeur le domaine public dans les zones d'emplois | Interventions réalisées sur les tronçons de rue touchés par le Programme de réfection routière | 100 % d'ici 2025 |
| 11.2.3 Avec l'aide de partenaires, favoriser les interventions en matière d'aménagement et de verdissement du domaine privé | Nombre d'interventions privées réalisées | 10 d'ici 2022 |
| **11.3 Favoriser une meilleure offre commerciale** | | |
| 11.3.1 Réaliser une analyse de différentes artères commerciales | Portrait réalisé :<br>Boulevard Pie-IX<br><br>Boulevard Henri-Bourassa<br>Rue de Charleroi<br>Rue Fleury<br>Rue Monselet<br>Rue Léger | <br>2016<br><br><br>À prioriser d'ici 2025 |
| 11.3.2 Soutenir la croissance et l'émergence d'associations de commerçants | Diagnostic, séances d'informartion, démarchage | En fonction du niveau d'intérêt et de mobilisation des commerçants |
| 11.3.3 Produire et mettre en œuvre des plans d'action pour la revitalisation des différentes artères commerciales | Plans d'action mis en œuvre | En fonction des objectifs 11.3.1 et 11.3.2 |
| 11.3.4 Accompagner l'implantation de trois marchés publics dans l'arrondissement (Est, Centre et Ouest) | Trois marchés publics mis en place | 2 en 2016<br>3 en 2017 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **12.1 Procéder à la requalification du boulevard Pie-IX** | | |
| 12.1.1 Assurer la mise en marché des trois terrains à développer à l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Pie-IX | Document de promotion produit | 2017-2018 |
| 12.1.2 Aménager des espaces publics le long du boulevard Pie-IX | Nouveaux espaces publics aménagés | 2018-2025<br>Place Saint-Rémi : 2018<br>Place de Castille : 2018 |
| 12.1.3 Assurer le suivi de l'aménagement du SRB Pie-IX et de ses impacts sur le milieu afin que les préoccupations des commerçants, des institutions, des citoyens et de l'arrondissement soient prises en compte | Un chargé de projet désigné | À compter de 2016 |
| 12.1.4 Soutenir la mise en place des mesures de mitigation ciblant les commerçants dans le cadre de l'implantation du SRB Pie-IX | Mise en place et gestion des mesures de mitigation | À compter de 2017 |
| **12.2 Faire du secteur Albert-Hudon un nouveau quartier résidentiel mixte respectant les principes du développement durable** | | |
| 12.2.1 Planifier, de concert avec le propriétaire, le cadre urbain du développement du quartier à l'intérieur du quadrilatère formé des boulevards Maurice-Duplessis, Albert-Hudon, Léger et la limite est de l'arrondissement en prenant en compte les principes de développement durable | Planification de départ complétée | 2017 |
| 12.2.2 Conclure un accord de développement avec le promoteur | Accord de développement signé | 2018 |
| **12.3 Augmenter l'offre d'infrastructures culturelles** | | |
| 12.3.1 Construire une bibliothèque inter-arrondissements avec l'arrondissement Ahuntsic–Cartierville en incarnant les principes de la bibliothèque du XXIe siècle | Nouvelle bibliothèque | 2021 |
| **12.4 Augmenter l'offre d'infrastructures sportives** | | |
| 12.4.1 Construire un nouveau centre sportif intergénérationnel et multifonctionnel au coin des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa | Nouveau centre sportif et communautaire | 2021 |
| **12.5 En collaboration avec les organismes du milieu, améliorer l'aménagement du secteur Nord-Est** | | |
| 12.5.1 Concevoir un plan d'aménagement prenant en compte les besoins des citoyens de même que :<br>• le verdissement<br>• la sécurité<br>• l'agriculture urbaine<br>• les espaces de voisinage<br>• l'accès au secteur du Ruisseau de Montigny | Plan d'aménagement réalisé<br>Premier aménagement effectué<br>Autres aménagements | 2017-2018<br>2018<br>En continu jusqu'en 2025 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **12.6 En collaboration avec un ensemble de partenaires, implanter un Corridor vert dans le Nord-Est** | | |
| 12.6.1 Mettre en place la Table de coordination du Corridor vert | Mise en place de la Table | 2016 |
| 12.6.2 Décloisonner les terrains des commissions scolaires et de leurs écoles et les parcs de l'arrondissement | Amélioration des passages entre les écoles et les parcs | Parc Henri-Bourassa : 2018-2020<br>Parc Le Carignan : 2018-2019 |
| 12.6.3 Lutter contre les îlots de chaleur en verdissant le territoire | Réalisation de plantations dans les saillies de trottoirs | 2016 |
| | Réalisation de plantations sur les terrains des écoles | 2016-2017-2018 |
| 12.6.4 Sécuriser les déplacements aux pourtours des écoles, des parcs ainsi qu'aux intersections | Développement de parcours scolaires actifs sécuritaires (vélo et marche) | 2016-2017-2018-2019 |
| | Aménagement d'un débarcadère pour le transport scolaire | 2017-2018 |
| 12.6.5 Animer les domaines public et institutionnel | Aménagement d'une rue partagée animée (Dijon) | Tronçon 1 : 2016-2017<br>Tronçon 2 : 2017-2018<br>Tronçon 3 : 2018-2019 |
| | Aménager et rendre accessible l'espace « piste et pelouse » de l'école Lester B. Pearson | 2018 |
| | Place de l'Harmonie animée | 2018 |
| | Parc Henri-Bourassa animé | 2018-2020 |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **13.1 Susciter la participation citoyenne lors de la planification des projets d'aménagement du territoire** | | |
| 13.1.1 Poursuivre les consultations autour des projets du Corridor vert des cinq écoles en impliquant tous les services de l'arrondissement concernés | Consultations autour de la piétonnisation de la rue Dijon<br>Consultations autour du réaménagement du parc Henri-Bourassa | 2016 -2020<br>Été 2016 |
| 13.1.2 Réaliser des consultations citoyennes sur les projets d'aménagement du territoire à venir | Consultations citoyennes sur les aménagements | Tous les projets |
| **13.2 Implanter des pratiques de reddition de compte publique** | | |
| 13.2.1 Élaborer une Déclaration de services aux citoyens | Déclaration adoptée au conseil d'arrondissement | 2019 |
| 13.2.2 Responsabiliser et sensibiliser l'organisation à la nécessité de rendre des comptes à la population de façon transparente et complète | Tableau de bord conçu avec les employés<br>Saisie des données par les employés | 2017<br>Biannuelle |
| 13.2.3 Créer un tableau de bord pour le suivi de la planification stratégique | Tableau de bord accessible à la population | 2017 |
| 13.2.4 Réaliser une reddition de compte annuelle des actions prévues à la planification stratégique | Bilan annuel (reddition de compte) | Disponible en mai chaque année |
| 13.2.5 Organiser des séances d'information sur le Plan triennal d'immobilisation (PTI) | Séances d'information au conseil d'arrondissement | Annuelle dès 2017 |
| 13.2.6 Réaliser des sondages de satisfaction auprès de la population (ex. : offre d'activités sportives, de loisirs ou culturelles, etc.) | Sondage auprès de la population | Aux deux ans dès 2017 |
| **13.3 En collaboration avec la Ville, faciliter la fluidité de l'information et développer de nouvelles applications mobiles** | | |
| 13.3.1 Informer les citoyens des différents moyens mis à leur disposition pour suivre les opérations des Travaux publics (collecte des ordures, des matières recyclables, des encombrants et des matières compostables et déneigement) | Communications diverses | En continu |
| 13.3.2 Faciliter l'inscription en ligne à différentes activités offertes par l'arrondissement et ses partenaires | Taux de nouvelles inscriptions en ligne | 2017 : + 5 %<br>2018 : + 8 %<br>2020 : + 10 % |
| 13.3.3 Permettre l'accès à certains permis en ligne | Permis en ligne | 2019 |
| 13.3.4 Assurer un meilleur suivi auprès des citoyens qui font des requêtes auprès de l'arrondissement | Appels aux citoyens pour connaître leur niveau de satisfaction | Service permis et inspections : dès 2017<br>Bureau Accès Montréal : 2018 |
| 13.3.5 Déployer les accès sans fil à plus grande échelle | Accès au sans fil | Trois sites ou équipements par année |

| ACTIONS | INDICATEURS | CIBLES |
|---|---|---|
| **13.4 Bien orienter les citoyens et clarifier les lieux d'accueil selon la demande** | | |
| 13.4.1 Améliorer la signalisation directionnelle et l'aménagement des espaces d'accueil des citoyens dans les édifices municipaux | Réaménagement des espaces d'accueil de l'arrondissement | 2019 pour l'ensemble des services |
| 13.4.2 Former les employés municipaux au service à la clientèle | Taux d'employés formés | 100 % des employés concernés 2017-2018 |
| **13.5 Réviser systématiquement tous les processus opérationnels de l'arrondissement** | | |
| 13.5.1 Élaborer un plan d'action | Plan d'action élaboré pour chacune des équipes de l'arrondissement | 2017-2019 |
| 13.5.2 Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic opérationnel et des ressources | Mise en œuvre des plans d'action | 2017-2019 |
| **13.6 Prendre en compte les principes de développement durable** | | |
| 13.6.1 En collaboration avec la Ville, assurer le renouvellement de la flotte de véhicules municipaux par des véhicules écoénergétiques | Plan d'achat et nouveaux véhicules écoénergétiques | 100 % en 2025 |
| 13.6.2 Adopter une politique de transport durable à l'intention des employés de l'arrondissement | Élaboration d'un plan de déplacement durable pour les employés de l'arrondissement | 2018 |
| 13.6.3 En collaboration avec la Ville, favoriser l'utilisation de technologies visant l'autosuffisance énergétique (géothermie, énergie solaire, etc.) dans les nouvelles installations de l'arrondissement | Évaluation de type LEED | Chaque nouvelle construction |

Publié par l'arrondissement Montréal-Nord
Direction d'arrondissement

4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5
Canada

ville.montreal.qc.ca/mtlnord

Design graphique :
Arrondissement Montréal-Nord
Convercité

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier recyclé